Jounal 23 - 30 novembre 2022.qxp_HO 11/23/22 5:23 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LII, No. 46 *New York : Tel : (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10* **23 - 30 novembre 2022**

LES SANCTIONS CANADIENNES FRAPPENT ENCORE PLUS FORT

Ex-président Michel Martelly, les ex-PM Lamothe et Céant épinglés Plus un sénateur, 2 ex-sénateurs et un ex-député

Mais la justice haïtienne reste muette...

Par Léo Joseph

Après avoir, les premiers, annoncé et appliqué des sanctions contre le président du Sénat haïtien, un ex-président du Grand Corps, de hauts fonctionnaires haïtiens, et des sénateurs, dont un en fonction, en sus d'un député, les autorités canadiennes ont annoncé, samedi, des sanctions contre l'-ex-président Joseph Michel Martelly, des ex-Premier ministres Laurent Salvador Lamothe et Jean Henry Céant.

L'information relative à Martelly, Lamothe et Céant a été communiquée, d'abord, par le Premier ministre canadien lui-même, Justin Trudeau, à Djerba, en Tunisie, en présence du ministre haïtien des Affaires étrangères, Jean Victor Généus, dans le cadre d'une réunion sur la francophonie. La même information a été relancée par la chancelière du Canada, Mélanie Jolly, précisait que les hauts fonctionnaires auxquels le chef du gouvernement canadien faisait allusion, étaient bien l'ex-président Joseph Michel Martelly, ainsi que les ex-Premiers ministres Lamothe et Céant.

Des sanctions avaient également été prononcées, quelques heures auparavant, à l'encontre de trois autres parlementaires, Rony Célestin, sénateur en fonction représentant le Centre; Hervé Fourcand, ex-sénateur du Sud; et Gary Bodeau, ex-député de Delmas (à Port-au-Prince).

Au prime abord, le régime de sanctions avait été imposé, par le Canada, la ministre des Affaires étrangères avait cité le président du Sénat, Joseph Lambert, et l'ex-sénateur Youri Latortue, ancien président du Grand Corps, en sus d'être le coordonnateur national du parti politique Ayiti Ann Aksyon (AAA).

Sur la liste de la première ronde de sanctions figurait aussi Jimmy Chérizier, chef du gang G9 en famille et alliés.

Si MM. Lamothe et Céant sont intervenus dans la presse haïtienne pour dénoncer les mesures dont ils sont l'objet comme étant mensongères ou des persécutions contre leurs personnes. Aussi menacent-ils de recourir à des actions judiciaires contre le Canada, tant en Haïti qu'au pays des accusateurs, c'est-à-dire le Canada. Quant à Laurent Lamothe, il a déclaré, sur les réseaux sociaux, que, en ce qui le concerne, le Canada a deux options : renoncer aux fausses accusations portées contre lui; ou bien s'attendre à le rencontrer au tribunal.

Auparavant, presqu'immédiatement après l'annonce de la première ronde de sanctions, contre le sénateur Lambert et l'ex-sénateur Latortue, ces derniers avaient déclarés qu'ils allaient se constituer des avocats. Dans la foulée, le sénateur Lam-

Suite en page 9

NÉGOCIATIONS INTER-HAÏTIENNES, VÉRITABLE DIALOGUE DE SOURDS

Ariel Henry ne quittera pas la primature

Quoique disent les USA et alliés, l'inamovibilité d'Henry est incontournable

Fritz Jean, le président intérimaire élu de Montana, a peu de chance de prendre logement au Palais national.

L'ex-sénateur Steven Irvenson Benoit, Premier ministre choisi par Montana, est inacceptable par les Américains.

Par Léo Joseph

Les parties haïtiennes, qui sont encouragées, voire même exhortées, par la communauté internationale, menée par les États-Unis, à entrer en pourparlers entre elles, en vue de trouver un consensus autour d'un projet de gouvernement intérimaire universellement accepté, n'est pas ce que tout le monde attend. Quoique disent les Américains proclamant l'indépendance des

Suite en page 3

NÉGOCIATIONS INTER-HAÏTIENNES, VÉRITABLE DIALOGUE DE SOURDS

Ariel Henry ne quittera pas la primature

Quoique disent les USA et alliés, l'inamovibilité d'Henry est incontournable

Tueur à gage pour le compte du sénateur Joseph Lambert, Sherlson Sanon pourrit en prison.

Sénateur Joseph Lambert, les tournements ne font que commencer.

Par Léo Joseph

Les parties haïtiennes, qui sont encouragées, voire même exhortées par la communauté internationale, menée par les États-Unis, à entrer en pourparlers entre elles, en vue de trouver un consensus autour d'un projet de gouvernement intérimaire universellement accepté, n'est pas ce que tout le monde attend. Quoique disent les Américains proclamant l'indépendance des Haïtiens,

Suite en page 2

HAPPENINGS!

Regarding Haiti: Canada sanctions a former president, two Prime Ministers, plus former and current legislators for gang connections

Senator Rony Célestin's assets frozen in Canada.

By Raymond A. Joseph

It was a bombshell when Canadian officials announced, over the weekend, that their country has imposed sanctions on former President Michel Joseph Martelly, former prime ministers Laurent Lamothe and Henry Céant, as well as on others who held, or still hold legislative positions.

Interestingly, the

Continued on page 7

Jounal 23 - 30 novembre 2022.qxp_HO 11/23/22 5:23 AM Page 2

NÉGOCIATIONS INTER-HAÏTIENNES, VÉRITABLE DIALOGUE DE SOURDS

Ariel Henry ne quittera pas la primature

Quoique disent les USA et alliés, l'inamovibilité d'Henry est incontournable

Suite de la page 1

s, dans le choix de leurs dirigeants, leurs choix sont fixés à l'avance. En tout cas, que les acteurs en présence ne doivent pas se bercer d'illusions, quant à l'issue des discussions : Ariel Henry est « i*ncontournable* ».

Dans les milieux politiques, à Port-au-Prince, certains acteurs politiques ne cessent de faire l'écho de l'idée selon laquelle Ariel Henry n'acceptera jamais, dans le cadre d'une administration de consensus mise sur place, à l'issue d'une entente inter-haïtienne, de fonctionner sous les ordres d'un supérieur. Voilà pourquoi il est déterminé à porter les deux chapeaux, la présidence de la République et le Premier ministre. Ils se trompent piteusement ceux qui pensent qu'il finira par accepter que soit mise en place un Exécutif bicéphale. Tant que le peuple haïtien ne se donne pas les moyens de décider lui-même, ou ses représentants légitimes, de la forme de gouvernement dont sera doté le pays durant la transition, les étrangers, quoiqu'ils prônent le contraire, continuera à dicter le profil de celui qui sera aux commandes de l'administration haïtienne.

Une idée corroborée par Brian Nichols

L'idée de l'inamovibilité de Jovenel Moïse, à laquelle s'accrochent désespérément les dirigeants américains, est loin d'être chimérique ou dénuée de sens. Car elle constitue l'essence de la politique américaine envers Haïti. Dans cet ordre d'idée les Américains considèrent Ariel Henry comme un « *initié* », s'appliquant à « *veiller au grain* » pour que l' «*espace de secrets d'État* » ne soit pas atteint par un « *intrus* » *qui viendrait « vendre la mèche* ». Cette idée a été corroborée par le sous-secrétaire d'État américain pour les Affaires hémisphérique, Brian Nichols, qui l'a communiquée lors de sa récente rencontre avec des membres des différents groupes formant les différents accords mis en négociations avec Ariel Henry.

Selon toute vraisemblance, M. Nichols avait jugé nécessaire et opportun de tenir un tel langage à ses interlocuteurs, afin de les porter à mettre de l'eau dans leur vin, par rapport à leur insistance, véhiculée avec pugnacité, pour l'installation d'une administration bicéphale. L'accord de Montana, qui préconise précisément cette forme de gouvernement intérimaire, n'est pas en odeur de sainteté aux yeux des Américains, et, par voie de conséquence, de la communauté internationale.

À la lumière des sanctions imposées par le Canada et les États-Unis, jusqu'ici exclusivement à l'encontre d'acteurs politiques qualités de corrompus, de trafiquants de drogues, promoteurs, supporteurs de gangs armés et leurs fournisseurs d'armes et de munition, en sus de financer leurs activités criminelles, il importe de contextualiser l'enquête sur l'assassinat du président de facto défunt, Jovenel Moïse.

La communauté haïtienne prise de court par la proclamation des sanctions

Bien que le régime de sanctions dont sont frappés les hommes politiques, actuellement en poste et des anciens hauts gradés de l'administration publique haïtiennes, soient bien accueillies par la communauté haïtienne, celle-ci est totalement prise au dépourvu, par rapport au moment choisi pour les déclarer et les imposer. Cela fait des années que la presse haïtienne attire l'attention sur les activités illicites et criminelles de la plupart de ces individus se trouvant soudain dans le collimateur de la justice américaine et canadienne, mais aussi des Nations Unies se mobilisant aussi, en réaction à la baguette magique de Washington, sans même faire sourciller ces entités. La manière dont ses punitions sont appliquées porte à croire qu'elles font l'objet d'une intervention ponctuelle, et non une enquête approfondie sur l'évolution de la pègre en Haïti.

En effet, que ce soit par le biais de trafic de stupéfiants, d'importation illégales d'armes et de munitions, de détournements de fonds publics et de vol systématique des ressources du pays, ces individus, aujourd'hui sur la sellette, se sont enrichis sans aucune gêne. Le fruit de cet enrichissement éhonté, soit des USD milliards $ est placé dans des entreprises dans ces mêmes pays, et placé dans des banques américaines et canadiennes ou offshore. Alors que ces fortunes, amassées de manière illicite, sorties d'Haïti de manière illégale, les surveillants du système bancaire international n'ont jamais tiré la sonnette d'alarme. Voilà pourquoi les banques haïtiennes s'enrichissent non en faisant des prêts à la population, mais en touchant de juteuses commissions sur les transferts clandestins.

En en veut pour preuve les fortunes appartenant à des Haïtiens rapportés par Forbes Magazine faisant état de centaines de millions que possèdent Jean-Bertrand Aristide, les Bigio, Laurant Lamothe, Michel Martelly, etc. Dans ce même contexte, des révélations faites par le Panama Papers citent Michel Martelly, Olivier Martelly, Laurent Lamothe, Jovenel Moïse, etc. comme propriétaires de comptes renfermant des USD millions.

On ne saurait oublier d'attirer l'attention également sur les USD 4,2 milliards $ qui ont été volés du Fonds PetroCaribe, dont la liste exhaustive de bénéficiaires a été publiée, dans un rapport qu'avait préparé la Commission

Suite en page 4

VOTEZ LORS DES ÉLECTIONS DE NOVEMBRE 2022
AIDEZ À ORIENTER L'AVENIR DE LA VILLE DE NEW YORK

Grâce aux contributions de communautés de toute la ville,
la Commission pour la justice raciale a proposé trois questions pour le scrutin.

RETOURNEZ VOTRE BULLETIN POUR VOTER OUI OU NON

- Ajout d'une déclaration de valeurs pour orienter le gouvernement
- Établissement d'un bureau, d'un plan et d'une commission pour l'équité raciale
- Mesure du coût réel de la vie

Vote anticipé : 29 OCTOBRE | Jour des élections : 8 NOVEMBRE

Pour en savoir plus sur les questions,
consultez NYC.gov/racialjustice

NYC Racial Justice Commission

Jounal 23 - 30 novembre 2022.qxp_HO 11/23/22 5:23 AM Page 3

NÉGOCIATIONS INTER-HAÏTIENNES, VÉRITABLE DIALOGUE DE SOURDS

Ariel Henry ne quittera pas la primature

Quoique disent les USA et alliés, l'inamovibilité d'Henry est incontournable

Suite de la page 1

Haïtiens, dans le choix de leurs dirigeants, ceux qu'ils veulent au pouvoir sont ciblés à l'avance. En tout cas, que les acteurs en présence ne doivent pas se bercer d'illusions, quant à l'issue des discussions : Ariel Henry est « i*ncontournable* ». Les acteurs en pourparlers sont engagés dans un véritable dialogue de sourds. Car ceux qu'ils souhaitent accéder au pouvoir, y compris les élus de Montana, Fritz Jean et l'ex-sénateur Steven Benoit.

Dans les milieux politiques, à Port-au-Prince, certains acteurs politiques ne cessent de faire l'écho de l'idée selon laquelle Ariel Henry n'acceptera jamais, dans le cadre d'une administration de consensus mise en place, à l'issue d'une entente inter-haïtienne, de fonctionner sous les ordres d'un supérieur. Voilà pourquoi il est déterminé à porter les deux chapeaux, la présidence de la République et le Premier ministre. Dès lors, ils se trompent piteusement ceux qui pensent qu'il finira par accepter que soit installé un Exécutif bicéphale. Tant que le peuple haïtien ne se donne pas les moyens de décider lui-même, ou ses représentants légitimes, de la forme de gouvernement dont sera doté le pays, durant la transition, les étrangers, quoiqu'ils prônent le contraire, continuera à dicter le profil de celui qui sera aux commandes de l'administration haïtienne.

Une idée corroborée par Brian Nichols

L'idée de l'inamovibilité d'Ariel Henry, à laquelle s'accrochent désespérément les dirigeants américains, est loin d'être chimérique ou dénuée de sens. Car elle constitue l'essentiel de la politique américaine envers Haïti. Dans cet ordre d'idées, Washington considère Ariel Henry comme un « *initié*», s'appliquant à « *veiller au grain* » pour que l'« *espace de secrets d'État* » ne soit pas atteint par un « *intrus* » *qui viendrait* « *vendre la mèche* ». Cette idée a été corroborée par le sous-secrétaire d'État américain pour les Affaires hémisphérique, Brian Nichols, qui l'a communiquée, lors de sa récente rencontre avec des membres des groupes formant les différents accords mis en négociation avec Ariel Henry.

Selon toute vraisemblance, M. Nichols avait jugé nécessaire et opportun de tenir un tel langage à ses interlocuteurs, afin de les porter à mettre de l'eau dans leur vin, par rapport à leur insistance, véhiculée avec pugnacité, pour l'installation d'une administration bicéphale appelée à assurer l'intérim. L'accord de Montana, qui préconise précisément cette forme de gouvernement intérimaire, n'est pas en odeur de sainteté aux yeux des Américains, et, par voie de conséquence, de la communauté internationale.

À la lumière des sanctions imposées par le Canada et les États-Unis, jusqu'ici exclusivement à l'encontre d'acteurs politiques, qualifiés de corrompus, de trafiquants de drogue, promoteurs et supporteurs de gangs armés et leurs fournisseurs d'armes et de munitions, en sus de financer leurs activités criminelles, il importe de contextualiser l'enquête sur l'assassinat du président de facto défunt, Jovenel Moïse.

La communauté haïtienne prise de court par la proclamation des sanctions

Bien que le régime de sanctions, dont sont frappés les hommes politiques, actuellement en poste et des anciens hauts gradés de l'administration publique haïtienne, soient bien accueillies par la communauté haïtienne, celle-ci est totalement prise au dépourvu, par rapport au moment choisi pour les déclarer et les imposer. Cela fait des années que la presse haïtienne attire l'attention sur les activités illicites et criminelles de la plupart de ces individus se trouvant soudain dans le collimateur de la justice américaine et canadienne, mais aussi des Nations Unies se mobilisant aussi, en réaction à la baguette magique de Washington, sans même faire sourciller ces entités. La manière dont ces punitions sont appliquées porte à croire qu'elles font l'objet d'une intervention ponctuelle, et non une enquête approfondie sur l'évolution des activités de la pègre en Haïti.

En effet, que ce soit par le biais de trafic de stupéfiants, d'importations illégales d'armes et de munitions, de détournements de fonds publics et de vol systématique des ressources du pays, ces individus, aujourd'hui sur la sellette, se sont enrichis sans aucune gêne. Le fruit de cet enrichissement éhonté, soit des USD milliards $, est placé dans des entreprises dans ces mêmes pays, et déposé dans des banques américaines et canadiennes ou offshore. Alors que ces fortunes, amassées de manière illicite, sorties d'Haïti illégalement, les surveillants du système bancaire international n'ont jamais tiré la sonnette d'alarme. Voilà pourquoi les banques haïtiennes s'enrichissent, non en faisant des prêts à la population, mais en touchant de juteuses commissions sur les transferts clandestins.

On en veut pour preuve les fortunes appartenant à des Haïtiens rapportés par Forbes Magazine faisant état de centaines de millions que possèdent Jean-Bertrand Aristide, les Bigio, Laurent Lamothe, Michel Martelly, etc. Dans ce même contexte, des révélations faites par les *Panama Papers* citent Michel Martelly, Olivier Martelly, Laurent Lamothe, Jovenel Moïse, etc., comme propriétaires de comptes renfermant des USD millions.

On ne saurait oublier d'attirer l'attention également sur les USD 4,2 milliards $ qui ont été volés du Fonds PetroCaribe, dont la liste exhaustive de bénéficiaires a été publiée dans un rapport qu'avait préparé la Commission Éthique et anti-Corruption du Sénat que dirigeaient, à tour de rôle, les ex-sénateurs Youri Latortue et Évalière Beauplan.

Quand bien même, vassalisée par l'Exécutif, se faisant les associés et collaborateurs de proximité de ces acteurs politiques relevant de la pègre, le Système judiciaire et la Police haïtiens tournaient le regard ailleurs, par le fait que de tels individus donnaient fortement dans le trafic de la drogue et d'autres crimes transnationaux. On s'imaginait que ces États étrangers, présentement assumant le rôle de dresseurs de torts, seraient intervenus, au nom du principe « *Secours à voisin en danger* ». Surtout quand on sait que la Justice américaine, par le biais de la *Drug Enforcement Administration* (DEA) et le *Federal Bureau of Investigation* (FBI), qui ont des agents en résidence en Haïti, a inculpé, au moins une vingtaine de trafiquants de drogue, qui ont été arrêtés, en Haïti, et transférés aux États-Unis où ils ont été jugés et condamnés, avant de purger leurs peines.

En effet, un ex-président du Sénat, trois directeurs généraux de la Police nationale, un chef de sécurité du Palais national (tous sous Aristide), pour ne citer que ceux-là, ont été arrêtés et emprisonnés après avoir été trouvés coupables de trafic de drogue.

Le dernier haut cadre haïtien inculpé pour activités liées au commerce de drogue et transféré en Floride, le sénateur élu Guy Philippe, purge encore sa peine, dans une prison fédérale, aux États-Unis.

De toute évidence, tenant compte de ces faits, la grande majorité des Haïtiens croyait, dur comme fer, que les politiciens qui commettaient des crimes transnationaux étaient susceptibles de connaître le même sort que les trafiquants de stupéfiants haïtiens qui avaient des démêlés avec la justice américaine. Hélas, il n'en était rien. Ces personnes criminelles, qui contrôlent le système judiciaire haïtien, accèdent aux postes de commande du pays, avec la bénédiction des États-Unis et du CORE Group et alliés, notamment, grâce à leur appui politique et diplomatique.

Avec de tels « amis », la vigilance est de rigueur

Sous prétexte de prendre charge d'Haïti comme un nouveau-né en démocratie, la communauté internationale a transformé le pays en théâtre de ses stratégies diplomatiques et politiques. Aussi s'est-elle donné le droit d'imposer les politiciens de ses choix comme dirigeants. Dans la foulée de la fin de la dictature des Duvalier, ces pays, appelés «*amis d'Haïti »*, sont arrivés avec l' « *aide internationale* », à un niveau que le pays n'avait pas connu depuis plus de trois décennie. Le président américain, John F. Kennedy, ayant coupé les fonds à François le Tyran, mesure destinée à lui faire renoncer à ses réflexes dictatoriaux, les tenants de l'administration haïtienne n'avaient pas de créneaux d'enrichissement illicite.

Jean-Claude Duvalier parti en exil en France, une ère nou-

Suite en page 5

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Jounal 23 - 30 novembre 2022.qxp_HO 11/23/22 5:23 AM Page 4

NÉGOCIATIONS INTER-HAÏTIENNES, VÉRITABLE DIALOGUE DE SOURDS

Ariel Henry ne quittera pas la primature

Quoique disent les USA et alliés, l'inamovibilité d'Henry est incontournable

Suite de la page 1

ssion Étique et anti-Corruption qui dirigeaient les ex-sénateurs Youri Latortue et Évalière Beauplan.

Quand bien même, vassalisée par l'Exécutif se faisant les associés et collaborateurs de proximité avec ces acteurs politiques relevant de la pègre, le Système judiciaire et la Police haïtiens tournaient le regard ailleurs, par le fait que de tels individus donnaient fortement dans le trafic de drogues et d'autres crimes transnationaux, on s'imaginait que ces États étrangers, présentement assumant le rôle de dresseurs de torts, seraient intervenus, au nom du principe « *Secours à voisin en danger* ». Surtout quand on sait que la Justice américaine, par le biais de la Drug Enforcement Administration (DEA) et le Federal Bureau Administration (FBI), qui ont des agents en résidence en Haïti, a inculpés, au moins une vingtaine de trafiquants de drogue, qui ont été arrêtés, en Haïti, et transférés aux États-Unis où ils ont été jugés et condamnés, avant de purger leurs peines.

En effet, un ex-président du Sénat, trois directeurs généraux de la Police nationale, un chef de sécurité du Palais national (tous sous Aristide), pour ne citer que ceux-là, ont été arrêtés et emprisonnés après avoir été trouvés coupables de trafic de drogue.

Le dernier haut cadre haïtien inculpés pour drogue et transféré en Floride, le sénateur Guy Philippe, purge encore sa peine, dans une prison fédérale, aux États-Unis.

De toute évidence, tenant compte de ces faits, la grande majorité des Haïtiens croyait, dur comme fer, que les politiciens qui commettaient des crimes transnationaux étaient susceptible de connaître le même sort que les trafiquants de stupéfiants haïtiens qui avaient des démêlés avec la justice américaine. Hélas, il n'en était rien. Ces personnes criminelles, qui contrôlent le système judiciaire haïtien, accèdent aux postes de commande du pays, avec la bénédiction des États-Unis et du CORE Group et alliés, notamment, leur appui politique et diplomatique.

Avec de tels « amis », la vigilance est de rigueur

Sous prétexte de prendre charge d'Haïti comme un nouveau-né, en démocratie, la communauté internationale a transformé le pays en théâtre de ses stratégies diplomatiques et politiques. Aussi s'est-elle donné le droit d'imposer les politiciens de ses choix comme dirigeants. Dans la foulée de la fin de la dictature des Duvalier, ces pays, appelés « *amis* » d'Haïti, sont arrivés avec l' « *aide internationale* », à un niveau que le pays n'avait pas connu depuis plus de trois décennie. Le président américain, John F. Kennedy, ayant coupé les fonds à François le Tyran, mesure destinée à lui faire renoncer à ses réflexes dictatoriaux.

Jean-Claude Duvalier parti en exil en France, une ère nouvelle a sonné en Haïti. La vanne des millions était ouverte à plein rendement, les corrompus de toutes catégories sortaient des bois. Trop longtemps condamnés à manger la vache enragée, avec la « *politique d'austérité* » de François Duvalier, qui commençait à se détendre à un rythme trop lent pour permettre aux dirigeants vorace d'assouvir rapidement leur soif de millions, ces derniers faisaient flèche de tout bois dans la démocratie naissante. Mais, le principe qui veut que celui qui paie la facture donne des ordres, les nouveaux baby-sitters des politiciens haïtiens pour la démocratie en gestation, en la personne d'une nouvelle génération de diplomates, se sont lancés allègrement à ce qu'on pouvait appeler « *Nation Building* ».

Les nouveaux projets sont lancés en grand nombre, les millions arrivaient à-gogo aussi. Ces nouvelles sources de richesse sont rendu les hommes politiques haïtiens plus dociles, se faisant, assez souvent, partie prenant de « *propositions indécentes* » ou qu'ils n'auraient jamais accepté auparavant. Si les baby-sitters étaient animés de bon sentiment, à l'-égard du pays, ils profitaient aussi de la « *coopération* » offertes par leurs interlocuteurs haïtiens pour promouvoir les intérêts de leurs pays respectifs.

Au fur et à mesure que l'influence des pays représentés diplomatiquement en Haïti s'épanouit, de moins en moins les dirigeants haïtiens défendent les intérêts supérieurs du peuple haïtiens. Cette tendance s'est affichée avec insolence avec l'avènement de Joseph Michel Martelly au Palais national. Musicien du compas misogyne bien connu doublé d'un trafiquant de drogue ayant pignon sur rue, il a été le choix de la communauté internationale, sous la houlette du Département d'État américain alors dirigé par Hillary Clinton, l'épouse du président américain. Sous l'influence de celle-ci, Jude Célestin, le candidat officiel du président René Préval, a été « *coulé* », au profit de Martelly. Le peuple haïtien se souvient, d'heureuse mémoire, combien le pays a souffert de l'expérience Martelly. Mais, comme on le sait, la situation allait empirer, car ce dernier, qui s'est heurté à la résistance générale, face à sa volonté de prolonger son mandat, voulant s'assurer de la pérennité de son parti politique, le PHTK, en vue de continuer le statu quo, s'est fait succéder par son alter ego, Jovenel Moïse. Celui-ci fut « *élu* » président, dans les mêmes conditions que son prédécesseur, alors qu'il était inculpé sous l'accusation de blanchiment d'argent. Il a été enfoncé dans la gorge du peuple haïtien et prêté serment, sans avoir été blanchi par la justice.

Le peuple haïtien a connu les interminables crise socio-politiques qui ont caractérisé le régime de Michel Martelly, et qui se sont encore aggravées quasiment durant tout le mandat de Moïse. Cette communauté internationale, l'architecte de ces deux dernières présidences, les ont défendues jusqu'au bout. Aujourd'hui, avec le Département pilotant la politique internationale à l'égard d'Haïti, le régime PHTKiste continue, sans désemparer, en la personne d'un Premier ministre de facto, nommé selon « *oui dire* », par Jovenel Moïse, qui a été assassiné, sans avoir eu le temps d'entériner sa nomination alléguée. Encore, grâce à cette communauté internationale, sous la dictée des Américains, est assuré d'un mandat d'une durée indéfinie.

À coup sûr, après avoir imposé l'équipe PHTKiste, en la personne de Martelly et de Moïse, le peuple haïtien ne peut pas se fier à une autre équipe gouvernementale triée sur le volet par ces étrangers. Surtout quand le Département d'État s'acharne à imposer Ariel Henry dans la formation d'un gouvernement intérimaire de consensus.

L.J.

MOVING SALE:

CRYSTAL D'ARQUES WINE AND WATER GLASSES (COMPLETE SET OF 10)
UNIQUE NAVY BLUE STOCKABLE STONEWARE COMPLETE DINNING SET FOR 10– FROM OVEN TO TABLE + COMPLEMENTORY ACCESSORIES IN NAVY BLUE AND WHITE
CAKE MOLDS IN VARIOUS SHAPES AND SIZES
20 YEARS OLD UPRIGHT GRAND PIANO (56"X24") IN EXCELLENT CONDITION
PRO-FORM- XP 550 (62"X34") TREADMILL IN EXCELLENT CONDITION
MISCELLANEOUS ITEMS FOR HOME
PLEASE CALL: 845-359-1718 FOR MORE DETAILED INFORMATION AND LEAVE A MESSAGE.

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550

516-489-5925

CLOSED ON MONDAYS

Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

Jounal 23 - 30 novembre 2022.qxp_HO 11/23/22 5:23 AM Page 5

NÉGOCIATIONS INTER-HAÏTIENNES, VÉRITABLE DIALOGUE DE SOURDS

Ariel Henry ne quittera pas la primature

Quoique disent les USA et alliés, l'inamovibilité d'Henry est incontournable

Suite de la page 1

ouvelle a sonné en Haïti. La vanne des millions était ouverte à plein rendement, les corrompus de toutes catégories, comme des loups, sortaient des bois. Trop longtemps condamnés à manger la vache enragée, avec la « *politique d'austérité* » de François Duvalier, qui commençait à se détendre à un rythme trop lent pour permettre aux dirigeants vorace d'assouvir rapidement leur soif de millions, sous Jean-Claude Duvalier, ces derniers faisaient flèche de tout bois dans la démocratie naissante pour s'enrichir. Mais, le principe qui veut que celui qui paie la facture donne les ordres, les nouveaux baby-sitters des politiciens haïtiens pour la démocratie en gestation, en la personne d'une nouvelle génération de diplomates, se sont lancés allègrement à ce qu'on pouvait appeler « *Nation Building* ».

Les nouveaux projets sont lancés en grand nombre, les millions arrivaient à-gogo aussi. Ces nouvelles sources de richesse ont rendu les hommes politiques haïtiens plus dociles, se faisant, assez souvent, partie prenante de « *propositions indécentes* » qu'ils n'auraient jamais accepté auparavant. Si les baby-sitters étaient animés de bon sentiment à l'-égard du pays, ils profitaient aussi de la « *coopération* » offerte par leurs interlocuteurs haïtiens pour promouvoir les intérêts de leurs pays respectifs.

Au fur et à mesure que l'influence des pays représentés diplomatiquement en Haïti s'épanouit, de moins en moins les dirigeants haïtiens défendent les intérêts supérieurs du peuple haïtien. Cette tendance s'est affichée avec insolence à la faveur de l'avènement de Michel Joseph Martelly au Palais national. Musicien du compas, misogyne bien connu, doublé d'un trafiquant de drogue ayant pignon sur rue, Martelly a été le choix de la communauté internationale, sous la houlette du Département d'État américain, alors dirigé par Hillary Clinton, l'épouse de l'ex-président américain. Sous l'influence de celle-ci, Jude Célestin, le candidat officiel du président René Préval, a été « *coulé* », au profit de Martelly. Le peuple haïtien se souvient, d'heureuse mémoire, combien le pays a souffert de l'expérience Martelly. Mais, comme on le sait, la situation allait empirer, car ce dernier, qui s'est heurté à la résistance générale, face à sa volonté de prolonger son mandat, voulant s'assurer de la pérennité de son parti politique, le PHTK au pouvoir, en vue de continuer le statu quo, s'est fait succéder par son alter ego, Jovenel Moïse. Celui-ci fut «*élu* » président, dans les mêmes conditions que son prédécesseur, alors qu'il était inculpé sous l'accusation de blanchiment d'argent. Il a été enfoncé dans la gorge du peuple haïtien et il a prêté serment, sans avoir été blanchi par la justice.

Le peuple haïtien a connu les interminables crises socio-politiques qui ont caractérisé le régime de Michel Martelly, et qui se sont encore aggravées durant tout le mandat de Moïse. Cette communauté internationale, l'architecte de ces deux dernières présidences haïtiennes, les ont défendues jusqu'au bout. Aujourd'hui, avec le Département d'État pilotant la politique internationale à l'égard d'Haïti, le régime PHTKiste continue, sans désemparer, en la personne d'un Premier ministre de facto, nommé, selon «*oui dire* », par Jovenel Moïse, qui a été assassiné, sans avoir eu le temps d'entériner sa nomination alléguée. Encore, grâce à cette communauté internationale, sous la dictée des Américains, Ariel Henry est assuré d'un mandat d'une durée indéfinie.

À coup sûr, après qu'ils ont imposé au peuple haïtien l'équipe PHTKiste, en la personne de Martelly et de Moïse, les Haïtiens ne peuvent pas se fier à une autre équipe gouvernementale triée sur le volet par ces étrangers. Surtout quand le Département d'État s'acharne à imposer Ariel Henry dans la formation d'un gouvernement intérimaire de consensus.

L.J.

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse

Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-PRACTICE

182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

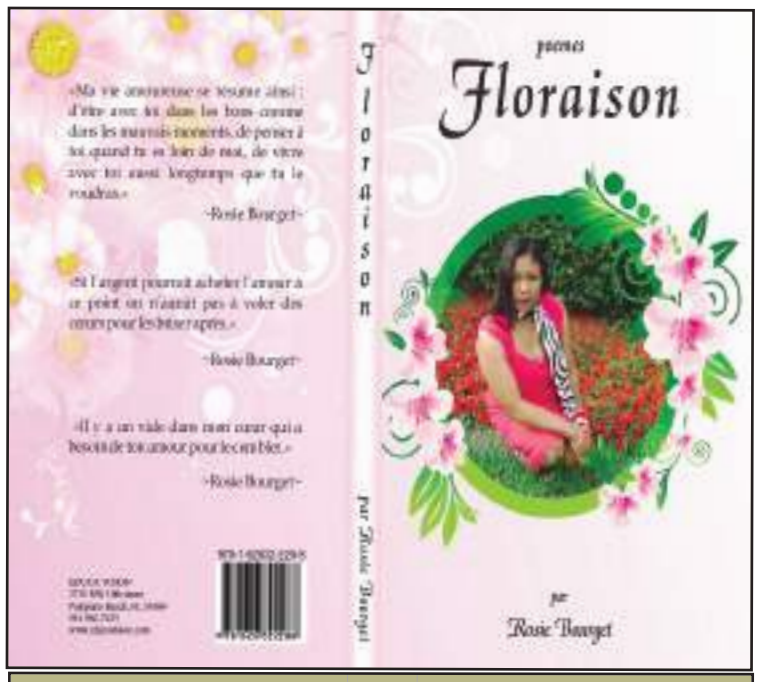

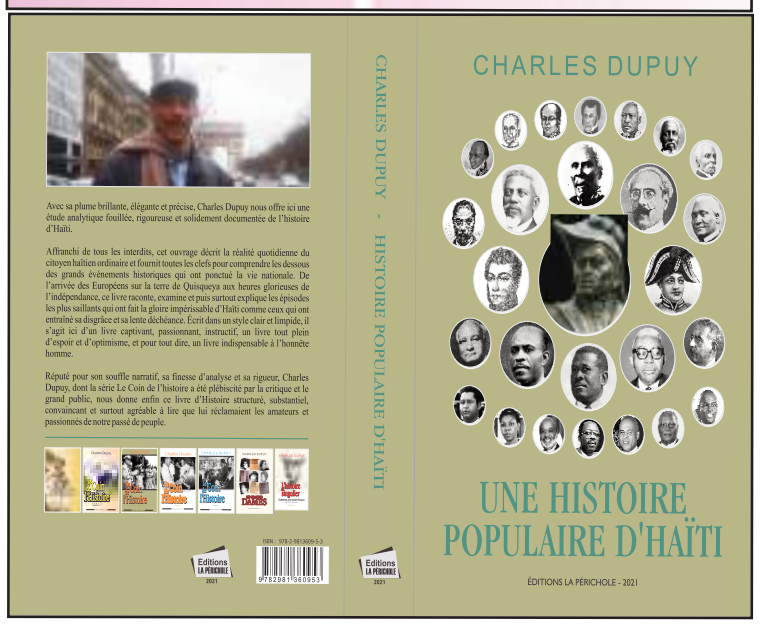

LE COIN DU POÈTE

Depuis la nuit

À Margareth pour Daphkar à Martine

Poème de Saint-John Kauss

Depuis les grands
poèmes sur New York,
Long Island Queens
Harlem et Brooklyn,
Je pilote mes amours
sans surprise ni douleur.
Amusons-nous surtout
en méprisant la ténébrité des couleurs,
La célébrité des
femmes acquises,
Calées au-delà de la
chair folle à caresser.
Je m'impose beau garçon affamé de plaisirs,
Métier de vivre dans
l'opulence des enjambées maladroites,
D'une femme amère
dans ses chimères.
Que voulez-vous si je
suis de la race des
hommes éphémères,
Partagés entre l'enclume et le marteau de
l'oiselier.
Que faire des hommes
fidèles cagoulés dans
l'espérance d'une vie
Depuis Dessalines,
depuis la rade pour la
Liberté conquise.
J'ai compris et aimé de
toutes mes forces la
femme,
La mulâtresse hybride
la négresse de mes
hanches.
Et depuis le jour de la
restauration des fleurs
nues dans un bar,
Depuis Saint-Aude
Camille et Brierre,
Je modélise le temps
des primevères,
Mais depuis Martine
enveloppée dans ses
draps
Depuis le temps des
hirondelles carnassières
J'écris donc je vis !

Saint-John Kauss
Gatineau (Québec),
18/11/2022

Jounal 23 - 30 novembre 2022.qxp_HO 11/23/22 5:23 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Ayisyen ap pran gwo kou an Repiblik dominikèn, k ap depòte yo an kantite, gen kèk yo touye !

Lè se Ayisyen k ap pran move kou, sanble pa gen anpil peyi ki okipe yo de sa, kòmsi yo di Ayisyen pa mounn tankou sa yo ki nan peyi Ikrèn (Ukraine), kote Etazini alatèt youn bann lòt peyi atravè lemond ap pote sekou ba yo epi louvri pòt lakay yo pou resevwa yo san okenn rezèv.

Men sa k ap pase la a, nan Sen Domeng, anba twou nen Etazini ak tout lòt peyi nan Lamerik la, pa brendeng yo. Nan youn sèl mwa Dominiken flanke anviwon 60 mil Ayisyen deyò nan peyi yo a. Yo anpile mounn yo nan kamyon tankou bèt ak bann sak fatra pou lage yo lòt bò fwontyè a. Okontrè nou aprann gen ladan yo ki pèdi lavi yo lè yo t ap fè wondonmon. Se sitou andeyò, kote pa gen anpil je pou wè yo, ke solda ak polisye dominiken tou kraze mounn yo epi lage yo nan youn twou tè. Ayisyen pa mounn !

N ap bay ansyen depite a, ansyen konsil la lapawòl

Sitiyasyon an tèlman grav, gen youn ansyen depite (député), ansyen konsil an Repiblik dominikèn, Luckner Noël, ki fè youn deklarasyon ki parèt sou rezo sosyo kote li adrese Premye minis Ariel Henry (Aryèl Anri) dirèkteman, ansanm ak tout asosye l yo. Li di fòk kichòy fèt byen vit, paske se sèlman 20 pou san (20 %) nan sa k ap pase lòtbò a ke yo konnen. Y ap touye Ayisyen, menm jan sa te pase nan lane 1937 sou diktatè Trujillo.

Men sitwayen yo pase alaksyon

Se poutèt sa, gen kèk sitwayen ki pran desizyon pa yo san yo pa konsilte okenn Leta. Nou wè yo pran kèk aksyon nan zòn fwontyè

Michèl Mateli nan cho, kanadiyen mete msye anba sangsyon.

a ki montre yo pa nan jwèt. Yo bloke tout gwo kamyon byen chaje k ap sot an Repiblik dominikèn vin vann ann Ayiti. Yo pa ka rantre nan peyi a. Selon sa nou wè nan video, machin aliyen sou plis pase youn kilomèt, chofè kouche atè ap fè youn ti kabicha. Y ap tann kilè pou deblokay la fèt. Kisa yo pral fè ak tout machandiz yo, sitou gen sa ki ka gate. Sa rèd, paske se ann Ayiti dominiken fè lajan nan vann pwodui yo. Selon kalkil ki fèt se anviwon 3 milya dola (3 000 000 000,00 $) konmès ak Ayiti rapòte Dominiken. Se anpil lajan y ap pèdi.

Men se youn kouto 2 bò, paske gen lotan Ayiti pa pwodui ase manje pou pran swen popilasyon an. Sa k lakòz sa, depi byen lontan, kèk lane menm, peyizan kite lakanpay pou vin ret lavil epi ale nan peyi tankou Sen Domeng pou yo jwenn travay. Fò m di nou tou gen etranje, tankou ansyen prezidan ameriken an, Bill Clinton, ki te ranje sa ak Aristid lè l te ann egzil dore nan Washington, pou plantè diri nan leta Arkansas, kote l soti a, te vin ranplase plantè diri ann Ayiti, sitou nan zòn Gonayiv. Yo detwi kesyon diri lakay la. Epi kounnye a Ayisyen bèkèkè! Se nan peyi etranje, tankou Repiblik dominikèn, pou yo kòmande manje.

Nan kesyon ke gouvènman pa di anyen, ni yo pa pran okenn aksyon pou koresponn ak sa k ap pase an Repiblik dominikèn ak Ayisyen yo, mounn ann Ayiti pase alaksyon. Se konsa, samdi ki sot pase a, nan dat 19 novanm nan, pèp souvren nan Petyon-Vil boule Konsila dominiken an ra pye tè. Menm bagay la te pase Okap-Ayisyen, men Lapolis te gen tant débake pou enpeche konsila a boule. Kounnye a sa pral lakòz youn lòt sitiyasyon tèt chaje ant 2 peyi yo.

Kominote entènasyonal la pase pran Ameriken, gen gwo responsablite

Mwen kwè ke prezidan domini-

Ansyen depité Gari Bodo pran menm kout baton avèk Mateli, ak Seyan.

ken an, Luis Abinader, ap kopye sou prezidan ameriken an, Joseph Biden, jan l te aji nan mwa septanm lane pase lè youn bann Ayisyen te soti nan plizyè peyi nan Lamerik latin rive jouk sou fwontyè ameriken an nan Teksas. Nou sonje bagay sa a byen, lè mesye imigrasyon ameriken, a cheval, t ap voye laso lanse Ayisyen tankou bèt, arete yo, epi mete yo nan prizon pwovizwa, jouk administrasyon Biden nan te pimpe yo ann Ayiti nan youn seri de avyon ki t al depoze yo nan ayewopò Pòtoprens ak Okap Ayisyen tou. Se youn bagay mounn pa janm wè. Le 17 fevriye ane sa a (2022), gen youn kalkil ki te fèt sou kantite swadizan refije ayisyen prezidan Biden te pinpe, voye ann Ayiti apati de dat li te pran pouvwa a,

Ansyen Premye minis Jan Anri Seyan anba sanksyon tou.

le 20 janvye 2021. Enben se te 20 mil. Se pa nou ki di, sa byen ekri menm nan Google.

Se kòmsi gwo òganizasyon entènasyonal yo, tankou Nasyon Zini, pa vo anyen. Selon youn rapò ki te pibliye nan dat 20 septanm, 2021, ajans nasyon Zini yo te mande tout peyi mete fren sou depòtasyon Ayisyen ann Ayiti, paske sitiyasyon peyi a pa pèmèt resevwa yo.

Nou tout konnen pouki rezon Nasyon Zini te di sa. Sèke depi gouvènman PHTK (Tèt Kale) te pran pouvwa a, nan lane 2011, yo te monte òganizasyon gang nou wè ki mete peyi a tèt anba. Kounnye a, se gang ki an kontwòl, k ap fè kidnaping tout lasent jounen, k ap fè kadejak sou medam yo, menm jèn ti fi pa egzan. Yo touye mounn jan yo vle. Epi pa gen gouvènman ak bonjan polis pou met lòd nan dezòd. Epi, fò n pa bliye pa gen lame jansadwa, depi lane 1995, lè lame te kraze sou lòd prezidan Jan-Bètran Aristide (Jean-Bertrand Aristide).

Ann tounen sou sa k ap pase kounnye a. Depi nan mwa septanm, ajans Nasyon Zini yo te repete ankò pou lòt peyi pa voye Ayisyen tounen ann Ayiti, paske sitiyason peyi a vin pi mal toujou. Prezidan dominikenan, Luis Abinader, te reponn se li k ap dirije peyi l e se li ki pou konn sa pou l fè. Nan esapas youn mwa, li te vide plis pase 60 mil Ayisyen ann Ayiti, mounn ki t ap travay an Dominikani depi konbyen lane. Yo sezi tout byen malere yo, menm lajan yo te gen labank. Otorite dominiken lage yo lòtbò fwontyè a tankou youn pakèt rad sal. M pa bezwen di nou plis pase sa, paske nou deja bay anpil enfòmasyon sou sa pi wo a epi n ap suiv toout bagay yo so rezo sosyo.

Epi Nasyon Zini, OEA, CARICOM, ansanm ak swa-dizan gouvènman ayisyen ann Ayiti a rete y ap gade. Yo pa di anyen, yo pa fè anyen. Jan bagay yo ap dewoule la a, nou vin twouve nou nan youn sitiyasyon ki sanble lane 1937, lè diktate Raphael Leonidas Trujillo te fè masakre prè de 30 mil Ayisyen. Nou menm, nou di, nou pa ka aksepte youn lòt 1937 ankò, pandan ke Etazini ak tout lòt peyi yo ak tout òganizasyon entènasyonal yo ap fè e defè pou sove pèp ikrenyen an (Ukrainien) anba grif Larisi, epi yo kwaze bra yo, fèmen je yo, sou sa k ap pase an Repiblik dominikèn avèk Aysyen. Se pou yo sispann politik *« deux poids et deux mesures »* la. M ap tann yo nan « *Kalfou Desizyon an!* »

TiRenm/
Grenn Pwonmenen
23 novanm 2022
raljo31@yahoo.com

2 mo sou « *Les trois mousquetaires* » ak enpòtans li nan literati mondyal la

Pa Lyonel Desmarattes

« *Les Trois Mousquetaires* » se woman Alexandre Dumas père ki pi selèb la. Pou kòmanse li te pibliye li sou fòm feyton nan jounal *Le Siècle*, ki te soti nan mwa mas 1844 pou rive nan mwa jiyè menm ane a. Depi ane 1844 la yo te edite li sou fòm volim nan Edisyon Baudry epi edite l ankò an 1846 lakay J. B. Fellens ak L. P. Dufour avèk ilistrasyon Vivant Beaucė. Se premye volim yon sou twa travay sou woman, ki te parèt sou tit « *Des Mousquetaires*» avèk Alexandre Dumas père kòm otè (anvan sa li te itilize yon fo non). Yon ane apre, Dumas ta pral pibliye « *20 An Apre* » (1845) epi 2 zan pi ta « *Le Vicomte de Bragelonne* » (1847).

Woman an rakonte istwa yon jenn sòlda gaskon 18 tan ki te kite pwovens kote l te fèt la san lajan pou l t al wè kote lavi a te fè kwen nan kapital la, ki se Pari. Menm jan ak 2 gran frè li yo, Pòl ak Pyè, ki te ale dèyè avanti nan Pati anvan li, d'Artagnan te vle antre nan Kò Mousketè yo. Se konsa li ta pral devlope yon amitye ak 3 manm kò prestijye sa a, Athos, Porthos ak Aramis, ki te moun pwovens menm jan avèk li; men yo te sòti nan pwovens La Beyarn, yo menm. Twa mesye pwovens sa yo te deja manm Kò Mousketè Monwa Lwi XIII.

Misyon 4 mesye sa yo sete fè opozisyon a Premye minis la, Eminans Griz tou puisan Kadinal de Richelieu, ak ajan l yo; pami yo te genyen kont de Rochefort ak yon marijan ki pa t manje anyen k frèt, Milady de Winter — yon fanm ki bèl anpil, men chaje mistè- pou sove lonè Rèn Lafrans la, Anne d'Autriche.

Se yon woman ki gen anpil goumen ak rebondisman ladan l. Se egzanp pafè tip woman yo rele « *woman de kap e depe* » ki gen yon gwo plas nan literati peyi ewopeyen laten yo depi 17èm pou rive nan 19èm syèk la. An espayòl ak pòtigè, yo rele yo «*Novelas de Capo y de Espalda* » ki sèvi pou fòme karaktè chevalye ak sitwayen ki toujou mete lonè devan nan tou sa y ap fè. Woman an te tèlman gen siksè, Dumas pèsonèlman te adapte li pou teyat. Depi 19èm syèk la, yo adapte l plizyè fwa pou sinema ak televizyon.

Yon premye volim pral pare nan lang kreyòl ayisyen an anvan lontan. Se travay jounalis, akademisyen, kreyolis ak ajan devlopman bibliyografi kreyòl la, Lyonel D. Desmarattes. Li genyen nan palmarès li (deja pibliye oubyen ki pral parèt anvan lontan) : « *Bravo pou Ayiti* » ou «*Horace* » (trajedi Pierre Corneille) an kreyòl ; « *Pèp Bondye a* » ou «*Athalie* » (trajedi Jean Racine) an kreyòl; « *Lekòl Medam yo*» ou « *L'École des Femmes* », komedi Molière an kreyòl; «*Fanm Filozòf*» ou « *Les Femmes Savantes* », *komedi Molière an kreyòl)*; «*Zanmi Pèsonn* » ou «*Le Misanthrope*», komedi Molière an kreyòl; «*Mouche Defas* » ou « *Le Tartuffe*», komedi Molière an kreyòl; « *Woben Lakwa* », ou « *Robinson Crusőė* », woman Daniel Defoe an kreyòl; « *Refleksyon Moral ak Filozofik* », ou «*The Prophet* » (Part 1), liv dogmatik, filozotik ak doktrinal ekriven libano-ameriken Khalil Gibran; « *Egzile sou yon Zile* », woman ki ka sèvi pou kore lafwa e chase dekourajman espirityèl ak moral; « *Discovering the Americas* », yon liv jeografi pou timoun ki pale angle ki gen 6 zan ou 7 tan; « *Tim Tim – Bwa Chèch* » : « *Kont Pa m, Istwa Pa m* », yon rekèy poèm kreyòl ki mete nan vè ak rim santiman pèsonèl Lyonel D. Desmarattes sou konsèp tankou lafwa, lamitye, lafanmi, edikasyon, etik travay, e ki sitou montre ke lang kreyòl la ka sèvi pou transmèt konesans, kilti ak sivilizasyon. Sou paj kouvèti ti liv sa a, ki gen apèn 100 paj (Edisyon Jebca, Boston Mass. oktòb 2013), moun ka wè foto otè a avèk Feliks Moriso-Lewa, pyonye san parèy mouvman kreyolis la. 2zèm edisyon an, ki pral parèt nan mwa janvye 2023 a, va genyen ladan l 2 nouvo poèm angaje : « *Istwa yon koure kochon* » avèk « *Istwa Manmzèl Krikèt, Mouche Chwal avèk Monwa Lyon* ».

Tankou nou ka wè sa, Lyonel Desmarattes se yon veritab bourik chaje. Pa gen kanpe pou li. Li pito pa manje pou l ekri sou/ nan/ pou lang kreyòl la. Avèk Ii, sa ki reprezante yon koleksyon 11 liv (yon dekaloji plis1) pa p pran twòp tan pou l tounen yon dekaloji plis 2, paske yon 12zèm liv kreyòl pral parèt avan lontan.

L.D.D.

Jounal 23 - 30 novembre 2022.qxp_HO 11/23/22 5:23 AM Page 7

HAPPENINGS!

Continued from page 1

announcement, on Saturday, November 19, by Canadian Foreign Minister Mélanie Jolly, was made in Djerba, Tunisia, where she was attending a two-day summit on Francophonie. According to the AP news agency, she said: *"Our goal is to make sure that these people that are profiting from the violence, that are part of a corrupted system, are facing accountability."*

To make the announcement in Tunisia at an international conference is shaming the former Haitian top authorities in front of those attending this prestigious forum, probably indirectly indicating to other bigwigs there the folly of certain actions.

A Haitian born in the DR being deported to Haiti.

Other than these three top former Haitian officials, sanctions were announced, simultaneously in Ottawa, on the following: Gary Bodeau, former president of Haiti's Chamber of Deputies, or the Lower House of Parliament; Hervé Fourcand, former Senator from the Southern Department, and current Senator Rony Célestin, from Haiti's Center Department, adjoining the Dominican Republic.

This action opens the eyes of those who didn't know why Haiti is in the sorry state it is. Those in governance, whether in the Executive branch or in the Legislature, are corrupt to the core, and are often allied with the gangs who control big swaths of the land.

The special case of Senator Rony Célestin

Action was swift in the case of Mr. Célestin who, in 2018, acquired, in his name and that of his wife Marie-Louisa Célestin, a villa in Quebec, for $4.25 million cash (Canadian dollars), and an additional home for $800,000. To be noted, the Senator's wife held a position at the Haiti Consulate in Montreal.

On Monday, November 21, it was reported that the Célestin properties have been seized by Canadian authorities, who also ordered their bank accounts frozen in Canada. One wonders why did the Canadian authorities wait so long to deal with the Célestins, whereas it was a public scandal four years ago, when a legislator from the "poorest country in the Western Hemisphere" made his purchases, all in cash.

And the United States in this new round of sanctions?

To be noted, Canada acted alone in announcing the latest sanctions, whereas, on November 4, it was a joint announcement of sanctions by the U.S. and Canada, against two top Haitians: Joseph Lambert, president of the Senate, reduced to 10 members from 30, and Youri Latortue, also a former Senate president, now heading *Atibonit An Aksyon* (AAA), a well-known political party.

These officials were targeted for drug trafficking and connection also to gangs. When that announcement was made, I wrote a story for this column, which appeared in the November 9-16 edition of the paper, entitled: ***"International Sanctions against top Haitians open Pandora's Box."***

The accusation, as was presented by the U.S. Department of Treasury's Office of Foreign Assets, on November 4, pointed out that the action was taken against those officials, *"for [their] having engaged in, or attempted to engage in activities or transactions that have materially contributed to, or pose a significant risk of materially contributing to the international proliferation of illicit drugs or their means of production."*

Then, we wondered why are Lambert and Latortue targeted? *"Why are other high officials implicated in drug trafficking and gang activities spared?"* We mentioned the name of *"the self-styled Legal Bandit, Michel/Michael Joseph Martelly, his brother-in-law Charles 'Kiko' Saint Rémy, and why not Laurent Salvador Lamothe, who had gone to Israel to purchase arms for the gangs, some of them having transited through Canada."*

We are somewhat satisfied that that, finally, Canada has targeted both Martelly and Lamothe in the latest round of sanctions. We note that Kiko St. Rémy, not a government employee, is absent as a Canadian target. In other words, the action is only against government officials of high levels. There are a few others of the same ilk to pursue.

The response of some of the targeted

Reacting to the sanctions, Laurent Lamothe said the announcement is *"the Fakest of Fake news."* In a text message to Reuters, the news agency, he stated: *"Canada cannot provide one piece of evidence because there is none. This is absurd."*

Is Lamothe trying to absolve himself from the work he did for Michel Martelly, in organizing the gangs, after the latter was sworn as Haiti's president in 2011? Can Lamothe undo the purchases of weapons and ammunition in Israel, beginning in 2011, for the gangs that are now out of control? Will he say he was carrying out orders, therefore he's not responsible?

Since the United States had

Former Senator Hervé Fourcand is also under sanctions by Canada.

an embargo on arms sale to Haiti, the arms bought in Israel transited through Canada, as previously noted. If there are no more connections between Lamothe and the gangs, the Canadian officials can only point out that, unknowing to them, their country was used by Lamothe in setting up the gangs.

Mr. Céant, the other prime minister sanctioned together with Martelly and Lamothe, issued a statement saying *"I am disagreeably surprised to learn that I was sanctioned by Canada. For the umpteenth time it's another character assassination."* Therefore, he said he recruited *"lawyers in Haiti and Canada to get access to the dossier."*

Till Monday, November 21, there was not a peep from Michel Martelly, who lives in Florida. In fact, on Monday, he was photographed as he landed at the airport in Port-au-Prince, without addressing the charges brought against him by Canada? Holder of an American passport, why would he flee to Haiti at this time? Would he have wind of action against him by the United States? Certainly, he knew he will be treated with leniency in Haiti and treated as a former president, entitled to all sorts of amenities, including reinforcement of security to his residence. It's done.

Anyway, Canada has set an example in dealing with those sanctioned and living or operating businesses in countries other than Canada. Just as happened to Rony Célestin and his wife, the properties of those who are sanctioned —for cause—, should be seized and their financial assets frozen. Though some of them mention court action to clear their names, they will regain their properties and again have access to their funds, if found innocent of all charges.

RAJ

Captured Haitians jailed awaiting their deportation to Haiti.

NEWSBRIEFS –FROM HERE AND THERE

The inhumane treatment of Haitians by the Dominican government gets U.S. attention

As reported in Haitian organs, including social media, the Dominican government has undertaken massive deportations of Haitians from their country. Most dark-skinned individuals who are considered Haitians, are picked up on the street or in certain plantations where they work and crowded into big open trucks like so many dirty bags, and dumped on the Haitian side of the border between the two nations on the island of Haiti, or of Hispaniola, as the Dominicans call it.

While the international press has yet to address the issue, the U.S. Embassy in Santo Domingo put out a communique, entitled ***"Alert: Ongoing Dominican Migration Enforcement."***

It's worth reproducing it, because it is a comprehensive statement about an issue that has yet to get international traction. Read on:

"This message is to advise U.S. citizens that in recent months travelers to the Dominican Republic have reported being delayed, detained, or subject to heightened questioning at ports of entry and in other encounters with immigration officials based on their skin color. Reports of disparate treatment of U.S. citizens by Dominican authorities are a matter of ongoing concern to the U.S. Embassy."

It continues: *"In addition, in recent days, as reported in Dominican media, Dominican Migration (DGM) agents have conducted widespread operations aimed at detaining those they believe to be undocumented migrants, especially persons of Haitian descent. In some cases, authorities have not respected these individuals' legal status in the Dominican Republic or nationality. These actions may lead to increased interaction with Dominican authorities, especially for darker skinned U.S. citizens and U.S. citizens of African descent.*

"There are reports that detainees are kept in overcrowded detention centers, without the ability to challenge their detention, and without access to food or restroom facilities, sometimes for days at a time, before being released or deported to Haiti."

And this recommendation of the Embassy: *"Please report any such incidents immediately to the Embassy emergency number (809) 567-7775 and to the Defensor del Pueblo at (809 381-7777."* Moreover, U.S. citizens are advised to *"Carry your passport with you. Carry a charged cell phone and notify the Embassy immediately, if you need assistance."*

Paying attention to all actions is preparation to deal with the worst

This action of the United States reminds us of what happened in Haiti with the kidnappings. The U.S. didn't pay attention to what

Continued on page 14

Jounal 23 - 30 novembre 2022.qxp_HO 11/23/22 5:23 AM Page 8

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Sanctionné par le Canada pour ses alliances avec les gangs, Michel Martelly se réfugie en Haïti

Il faut s'attendre à des révélations autres que le financement des gangs, concernant Michel Martelly, suite aux sanctions prises contre lui par le Canada. De la Floride, où il se trouvait avec son épouse Sophia, il a vite mis le cap sur Haïti, sachant qu'il peut compter sur la solidarité du Premier ministre de facto Ariel Henry pour lui donner la protection nécessaire en la circonstance. Alors, il faut se demander quel rôle entend jouer le gouvernement américain dans cette affaire ?

D'abord, Michel/Michael Joseph Martelly avait-il renoncé à sa citoyenneté américaine ? Pourquoi s'est-il empressé de laisser les États-Unis, lundi dernier, 20 novembre, au lendemain même de la déclaration des officiels canadiens annonçant qu'il est sanctionné pour son appui aux gangs ?

Était-il sur le point d'être arrêté en Floride ? Tel qu'arrivé dans le cas du sénateur Rony Célestin, dont les propriétés ont été saisies au Canada et ses avoirs en banque gelés, Michel Martelly connaîtrait-il le même sort aux États-Unis ? Maintenant qu'il se trouve en Haïti, pourra-t-il remettre les pieds dans son pays (ex-pays ?)

Accueil présidentiel toujours de mise pour Martelly

En tout cas, arrivé à Port-au-Prince, accueilli comme président, il est protégé en tant que tel. Une forte sécurité est mise à sa disposition par le Premier ministre Henry. Ce qui soulève des questions : En tout premier lieu, M. Henry agira-t-il en conformité avec le gouvernement canadien, quant aux sanctions prises contre Martels ? Et les Américains continueront-ils à donner leur appui total à un Premier ministre qui, dans les faits, s'associe à un criminel, qui fait partie de ceux qui causent la perte de la nation ?

Que les langues se délient en Haïti, les relations de Martelly, se disant « *Bandit légal* », sont connues. Voilà que l'on sait maintenant qu'il s'était toujours protégé dans ses conversations avec des chefs de gang, utilisant un téléphone autre que le sien pour ces contacts. En ce moment, où tout le monde veut se disculper, tous les secrets sont divulgués.

Et l'on attend le dernier mot concernant le « *Bandit légal* » qui voudrait, à tout prix, changer de nom et faire table rase sur son passé, riche en combines louches.

***Un coup terrible de la Cour suprême des États-Unis infligé à Donald Trump**

Hier, mardi, 22 novembre, la Cour suprême a tranché en faveur du comité *Ways and Means* de la Chambre basse, dans le dossier relatif aux taxes de l'ex-président Donald Trump s'opposant à l'idéece qu'elles soient rendues publiques.

Ainsi, les législateurs américains auront droit d'examiner les finances de l'ex-chef d'État sur une période de six ans. Très important, il n'y a pas eu d'objection de la part d'aucun des neufs juges, bien qu'ils soient en majorité d'obédience républicaine, dont trois nommés par Trump.

Le président Biden prononçant le pardon traditionnel.

Ce 22 novembre aussi, la Cour suprême a rejeté la demande du sénateur Lindsey Graham (républicain de la Caroline du Sud) pour que soit repoussée l'assignation d'un grand jury en Georgie, enquêtant sur ses actions en faveur de Trump, qui avait interféré dans les élections de novembre 2020 dans cet état.

Selon la tadition, pardonnées par le président Biden, ces deux dindes ne feront pas les frais du dîner de la Thanksgiving.

Tel que rapporté, le président Trump avait requis le secrétaire d'État de la Georgie de lui trouver les 11 000 votes qu'il lui fallait pour crier victoire dans cet état, d'ordinaire enclin à voter en faveur des républicains, mais qui s'était aligné, cette fois, sur le démocrate Joseph « Joe » Biden. Mais le secrétaire d'État en question, Brad Raffensperger, d'allégeance républicaine, avait tenu tête au président Trump, disant qu'il ne trahirait pas la constitution du pays.

D'un côté comme de l'autre, Donald Trump a connu une mauvaise journée hier. Mais il n'est que d'attendre, parce que les investigateurs de la Chambre basse, dans leur recherche relative aux taxes de M. Trump trouveront, sans doute, matière à conviction. Car pourquoi, durant toutes ces années, Trump a-il refusé d'obtempérer aux ordres judiciaires concernant cette affaire de taxe. De l'autre côté, l'on attend, anxieusement, le témoignage du sénateur Graham qui, de toute évidence, avait collaboré avec l'ex-président, en vue d'annuler le vote du public en Georgie. C'est grave, il pourrait encourir des peines, même la prison.

***Le président dominicain s'énerve contre ceux qui veulent le rappeler à l'ordre par rapport à sa campagne de déportation massive des Haïtiens**

Le président dominicain Luis Abinader a réagi, lundi, 21 novembre, face à la critique d'organisations des droits humains et de plusieurs pays qui lui demandent de surseoir aux déportations massives d'Haïtiens vivant illégalement en République dominicaine.

Il dit rejeter sans appel toute critique à sa décision de mettre fin à la présence illégale des Haïtiens dans son pays. Pourtant, selon le Ministère des Affaires étrangères d'Haïti, qui a fini par réagir dimanche dernier, 20 novembre, il existe un protocole signé en décembre 1999, réglementant le rapatriement des Haïtiens, qui n'a pas été observé par le gouvernement dominicain.

Interventions des ex-ambassadeurs Edwin Paraison et Paul Arcelin

C'est le comble quand l'ambassade des États-Unis, à Santo Domingo, lance une alerte aux citoyens américains de teint noir, les invitant à prendre certaines précautions, en République dominicaine, parce qu'ils se rapprochent des Haïtiens de par leur teint, disant qu'ils pourraient être victimes de mauvais traitement. *(Voir NEWSBRIEFS, dans la colonne HAPPENINGS pour des détails).*

En effet, de toutes parts, les voix s'élèvent demandant que la raison prime dans le dossier de la déportation inhumaine des Haïtiens. En ce sens, les ex- ambassadeurs d'Haïti, en République dominicaine, Edwin Paraison et Paul Arcelin, ont porté témoignage, dimanche après-midi, durant environ une heure, sur question avec Lesly Samedi, de Radio internationale « *Écho d'Ici* », émettant dans la région de Washington. Ils ont été rejoints par Raymond Joseph, ex-ambassadeur d'Haïti, à Washington.

Par ailleurs, le même dimanche, ce fut la conférence de presse des ambassadeurs Paraison et Arcelin, suivie d'une discussion, qui s'était déroulée de 6 h à 9 h pm, commanditée par l'homme d'affaires Éric Saint-Louis, à Brooklyn. L'éditeur Léo Joseph promet une rubrique spéciale sur cet événements, au cours duquel, les participants, des personnalités de la communauté haïtienne de New York dans la prochaine édition e détaillé de la soirée, au cours de laquelle les participants, tous/toutes des personnalités connues de la communauté haïtienne de New York, ont promis l'engagement de supporter financièrement au comité mis en place par les ambassadeurs Paraison et Arcelin, ainsi qu'Éric Saint-Louis, afin de venir en aide aux Haïtiens se trouvant en République dominicaine. MM. Arcelin, Paraison et Saint-Louis sont présentement établis dans l'État voisin. Ainsi leur appui aux communautés haïtienne, en République dominicaine sera un atout formidable, du point de vue logistique.

Michel Martelly débarque à l'aéroport de Maïs-Gaté, à Port-au-Prince, dans la foulée des sanctions canadiennes..

Remerciements à Peter Pouchon, de l'émission télévisé *Caribbean Images,* dont la présence journalistique a permis à la communauté haïtienne de New York de s'informer de l'événement; ainsi qu'à l'ami Georges Célifié, qui l'assistait et qui, de surcroit assurait l'ordonnancement de l'événement, notamment du service de la bouffe, qui était offerte gracieusement à l'assistance.

***La fête de la Coupe, c'est parti depuis lundi**

C'est à Qatar, au Moyen Orient, que la Coupe du monde se déroule, du 20 novembre au 18 décembre, quand les équipes de football (soccer) de 32 pays se mesureront, dans le cadre de 64 matchs programmés. Haïti est éliminé, mais on parle encore d'un ressortissant d'Haïti, Joseph Édouard « Joe » Gaetjens, qui avait scoré pour permettre aux États-Unis de l'emporter sur l'Angleterre, lors de la Coupe du monde, en 1950. Soixante-douze ans plus tard, ce vendredi 25 novembre, les États-Unis et l'Angleterre se disputeront le match, la troisième fois que ces équipes s'affrontent dans un match de la Coupe du monde.

Haïti, confronté à de multiples tracasseries, ne sera pas totalement hors-jeu, par rapport à à ce gros événement. Car. Le vendredi dernier, 18 novembre, le ministère de la Culture et des Communications a émis une note de presse, annonçant à la population que la Télévision nationale d'Haïti transmettra tous les matchs de la 22e Coupe du monde.

À tout seigneur, tout honneur !. Le Premier ministre de facto adressant, au nom du peuple haïtien, dses remerciements au président de la FIFA, Giovanni Vincenzo Infantino, qui a accepté que l'État et le peuple haïtiens bénéficient, gratuitement, du droit de retransmission de tous les matchs. Toutefois, on n'entend rien du Premier ministre, quant aux mal traitements infligés aux Haïtiens par le gouvernement dominicain.

***C'est ce jeudi la Thanksgiving aux États-Unis**

Selon les sondages, depuis l'ère du Coronavirus, cette année plus de 55 millions de personnes feront le déplacement, en avion et en véhicules, pour aller fêter la Thanksgiving avec des parents ou des amis se trouvant, ici et là, au pays. Les lignes aériennes auront la part du lion, en ce qui a trait aux passagers, en matière du coût des billets, qui a augmenté d'environ 43 %, par rapport à l'année dernière. Les dindes feront les frais de cette fête, car des millions seront au menu du jour. En tout cas, Bonne Fête ! ***Happy Turkey !***

Pierre Quiroule II
23 novembre 2022
raljo31@yahoo.com

Jounal 23 - 30 novembre 2022.qxp_HO 11/23/22 5:23 AM Page 9

LES SANCTIONS CANADIENNES FRAPPENT ENCORE PLUS FORT

Ex-président Michel Martelly, les ex-PM Lamothe et Céant épinglés Plus un sénateur, 2 ex-sénateurs et un ex-député

Mais la justice haïtienne reste muette...

Suite de la page 1

Lambert avait déclaré, dans la presse haïtienne, qu'il ne s'attendait pas à un tel traitement, de la part de la communauté internationale, vu qu'il collaborait franchement tout le temps avec elle. Il avait profité de l'occasion pour dénoncer les magouilles électorales qu'un représentant diplomatique étrangère lui avait demandé d'orchestrer, spécifiquement lors des élections de 2011 qui ont porté Michel Martelly au pouvoir.

En effet, avait-il dit, Edmond Muller, le diplomate argentin qui représentait le secrétaire général des Nations Unis, s'était rendu auprès du président Préval pour lui demander d'éliminer Jude Célestin, le candidat officiel du président, celui que le Conseil électoral présidé par Pierre-Louis Opont avait déclaré victorieux. Selon Lambert, Muller avait agité le spectre de mesures draconiennes contre le président Préval et sa famille, dont la femme, Élizabeth Delatour Préval avait une maison à Miami qu'elle ne pourrait plus visiter si les sanctions étaient prises contre son marie, ainsi qu'elle-même et leur famille.

Se portant, par la suite, tôt le matin, chez le sénateur Lambert, Muller lui avait tenu le même langage. Le sénateur du Sud-est n'était pas d'humeur à subir les mesures draconiennes annoncées au menu des sanctions, notamment l'annulation de visa et le gel de ses avoirs, tant pour lui que pour les membres rapprochés de sa famille. Aussi ne se fit-il pas prier pour obtempérer.

Il semble que Kelly Bastien, autre sénateur représentant alors le Nord, ait subi les mêmes pressions, puisque, selon M. Lambert, il devait, lui aussi, donner son aval pour écarter Jude Célestin, ayant ainsi facilité l'accession de Michel Martelly au pouvoir.

Martelly laisse Miami en catastrophe

Il semble que Michel Martelly ait regagné Haïti avant même que soient proclamées les sanctions contre lui, puisqu'il a débarqué à l'aéroport Toussaint Louverture, à bord d'un vol en provenance de Miami, le samedi 19 novembre.

Deux sources généralement crédibles ont indiqué que le « *Bandi légal* » avait quitté la métropole floridienne, au cours de la journée du samedi, suite à un appel téléphonique d'un «*ami*» l'informant qu'il devait laisser Miami « *en urgence* », car les choses allaient tourner très mal pour lui. Une autre source dit qu'il a été averti être « *dans le collimateur de la justice canadienne et américaine* ». La dernière version de cette alerte lui faisait croire qu'en vertu du principe de la réciprocité juridique

Joseph Michel Martelly, aucune cachette n'est imprenable quand l'Oncle Sam est à vos trousses.

entre le Canada et les États-Unis, il courait le risque de se faire arrêter.

Selon une source, qui se félicite de bien connaître Martelly et sa manière de penser, il a pris la décision de retourner en Haïti où il serait plus à même de se défendre. Car pense-t-il, à coup sûr, quand bien même seraient lancées des démarches en vue de l'arrêter, il lui serait possible d'engager des avocats qui, bien rémunérés, pourraient mener une bataille juridique pour combattre toute tentative de son expulsion d'Haïti.

L'ex-Premier ministre Jean Henry Céant a besoin de toutes ses énergies pour mener la bataille juridique qu'il entend déclencher.

Des gens bien informés évoluant dans le monde politique, proches du pouvoir, pensent que la décision de Martelly de regagner rapidement Port-au-Prince, dans cette conjoncture, serait une « *stratégie intelligente* ». D'abord, il possède beaucoup de biens en Haïti, au cas où ses placements et comptes en banque seraient rendus indisponibles, il aurait suffisamment de « *fric* » pour qu'il ne soit obligé de changer son train de vie. Mais aussi, en sus des dilatoires que pourraient provoquer ses avocats, il peut compter sur des appuis certains de plusieurs zones. Auprès d'Ariel Henry, qui lui reste totalement obligé, ayant été celui qui avait suggéré à Jovenel Moïse de le nommer Premier ministre.

D'autre part, il compte des protecteurs sûrs au sein de la Police, aussi bien que des anciens cadres de l'administration Moïse qui lui sont restés fidèles. Il faut rappeler aussi que Sweet Mickey peut dépendre de l'appui des gangs armés dont certains lui sont « *reconnaissants* » pour les « *gâteries* » dont ils ont été l'objet de sa part.

Mais, l'autre côté de la médaille : Si l'Oncle Sam se lance à ses trousses, il ne doit pas oublier qu'il possède de long bras, en sus d'être doté d'armes super lourdes et de moyens étendus. En sus de se rappeler qu'il ne lésine jamais sur les moyens d'attraper sa proie.

Laurent Lamothe ne fait que crâner

Les premières actions de Laurent Lamothe montrent un air d' «*assuré* », face aux autorités canadiennes. Quand il lance ce qui a l'allure d'un défi au Canada, demandant qu'il « *retire les sanctions, ou donner les preuves* », cela n'est autre que de la bravade. Excessivement vulnérable, il risque d'aggraver sa situation, s'il continue sur cette pente.

D'abord, il doit rester cloué à Miami, car il ne peut pas retourner en Haïti. Depuis l'assassinat de Jovenel Moïse, il a perdu son port d'ancrage et les protections dont il bénéficiait. Si d'aventure il ose débarquer dans son pays d'origine, il a de fortes chances que les affidés de Martelly lui demandent des comptes. Il est donc condamné à mener sa défense à distance, sans le bénéfice de la « *proximité* » de ceux qui pourraient l'aider. Comme dit le proverbe, « *l'œil du maître engraisse l'animal* ».

Le sénateur Rony Célestin, beaucoup de biens au Canada, le gels des avoirs déjà effectué..

En effet, Laurent Lamothe, peut-il prendre la chance de balader maintenant, à Port-au-Prince, comme il le faisait quand Jovenel Moïse était au Palais national ? D'ailleurs, même au sein des cadres de ce dernier il ne fait pas l'unanimité, car on lui impute la responsabilité de la mort du président de facto défunt. Selon des héritiers politiques de Nèg Bannann nan œuvrant pour retourner au pouvoir, Laurent Lamothe est bien celui qui l'avait enfoncé dans les bras de Moscou. Ces derniers se déclarent absolument sûr, si Jovenel avait envoyé Lamothe au diable avec sa proposition de rapprochement avec Moscou, il y a fort à parier qu'il serait encore vivant.

L'ex-Premier ministre Laurent Salvador Lamothe a rendez-vous avec la Justice, mais laquelle ?

Sénateur Hervé Fourcand, la justice bientôt à vos portes.

L'épluchage du dossier Lamothe continuera dans la prochaine édition. Histoire de remonter à l'origine des démêlés de l'ex-Premier ministre avec Léo Joseph d'*Haïti-Observateur*, suite à l'exposition de ses activités louches dans des pays africains, de concert avec des dirigeants corrompus. Ce qui avait incité Lamothe, Premier ministre de Michel Martelly (aujourd'hui son ennemi), à détourner des millions du Fonds PétroCaribe sur un cabinet d'avocats de Miami qu'il avait engagé, dans le cadre d'un procès qu'il avait intenté à Léo Joseph.

Il semble que les faits que publiait *H-O*, sous la plume de ce dernier, sur Laurent Lamothe et son âme damnée, Patrice Baker, propriétaires de Global Voice, soient sur le point de se confirmer. Serait-il trop tôt de rappeler que « *la défaite du droit est provisoire* » ?

Un ou deux mots pour le cas de Jean Henry Céant, dont l'examen du dossier sera présenté, dans l'édition du 30 novembre. Il suffit, pour l'instant, de souligner que le notaire ne pourra pas se donner les moyens de sa défense, car pour l'essentiel, à cause de sa maladie, ce scandale l'a vraiment ébranlé. En plein traitement, sa santé chancelante limite ses déplacements, également la mise en place d'une stratégie de défense.

On ne peut ignorer le fait que la Justice haïtienne soit restée muette, face à ces méga scandales, dont la liste risque de s'allonger. On se demande si cette institution sera également mise au banc des accusés pour s'être montrée totalement indifférente, à l'égard de ces cas qui éclaboussent toute la société, mais l'appareil d'état, en particulier. Il faut aussi poser la question de savoir si les supporteurs d'Ariel Henry au niveau de la communauté internationale peuvent se sentir à l'aise avec un Premier ministre de facto n'osant pas dire un seul mot, alors que les sanctions décernées concernent les membres de son cabinet et des proches collaborateurs.

L.J.

Jounal 23 - 30 novembre 2022.qxp_HO 11/23/22 5:23 AM Page 10

ÉDITORIAL

Les dernières sanctions prononcées ne sont qu'une bonne continuation

Les dernières personnes frappées de « *sanctions* » par le Canada, logiquement candidats aux mêmes décisions, par les États-Unis, portent à croire qu'il s'agit d'un autre pas dans la bonne direction. Dans la mesure où les victimes de ces mesures draconiennes, des trafiquants de drogue pour la plupart, investissent leurs millions à miner la sécurité du pays, par le biais des gangs armés, ils sont automatiquement passibles de condamnation pour leurs multiples forfaits, qui les ont rendus super riches. Aussi ne lésinent-ils pas sur les moyens de saper l'ordre constitutionnel dans l'administration publique, notamment la sécurité globale du pays et le fonctionnement normal de la société. Mais, tout en applaudissant cette stratégie de sanctions, il faut rester vigilant, quant à l'intention d'influencer autrement la politique haïtienne par la communauté internationale.

En effet, les personnes visées par les sanctions canadiennes, telles que annoncées par le Premier ministre du Canada, Justin Trudeau, ainsi que la ministre des Affaires étrangères, Mélanie Jolly, ont été rendues officielles. L'ex-président misogyne, le chanteur du compas Michel Joseph Martelly ainsi que deux anciens Premier ministres, Laurent Salvador Lamothe et Jean Henry Céant, sont également frappés, «*pour leur financement des gangs armés*».

Auparavant, les États-Unis et le Canada avaient annoncé des sanctions, dans un premier temps, contre le président du Sénat, Joseph Lambert, ainsi que l'ex-sénateur et coordonnateur national du Parti politique Atibonit An Aksyon (AAA), ainsi que deux membres du gouvernement présidé par le Premier ministre de facto Ariel Henry, Berto Dorcé (ministre de la Justice et de la Sécurité publique) et Liszt Quittel (Intérieur et Communautés territoriales). Suivis du sénateur Rony Célestin et de l'ex-sénateur Hervé Fourcand, en sus de l'ex-député Gary Bodeau.

Nous savons le degré de pourrissement de l'administration publique haïtienne, le caractère universel de l'influence mafieuse dans la gestion des affaires publiques. Si les Américains, le Canada et leurs alliés se servant des Nations Unies comme instrument de redressement politique et diplomatique, quand ce ne sont pas des représailles d'intérêt de ces nations, il faut s'attendre à une flopée d'individus dont les noms figureront sur la liste ultime des victimes de censures.

En effet, tout en félicitant les gouvernements, américain et canadien, d'avoir lancé cette stratégie punitive contre les hommes politiques longtemps mis en cause, soit pour leur implication dans le trafic de drogue et d'importations illégales d'armes et de munition; aussi bien que leurs relations de proximité avec les gangs armés et le financement de leurs activités criminelles, nous ne pouvons passer sous silence la négligence — d'aucuns diraient même la collusion — qu'ils ont affichée à l'égard de ces comportements mafieux ayant endeuillé de nombreuses familles par les malfrats, au cours des dernières dix années, des faits dénoncées publiquement, tant en Haïti qu'à l'étranger, mais qui n'ont pas su entraîner la préoccupation immédiate, à ce niveau de la communauté internationale.

Certes, ils sont légion le nombre de personnes qui, depuis l'avènement du Parti haïtien Tèt Kale (PHTK), au pouvoir, en 2011, ont été victimes de braquage, de vols, de viols, d'assassinats et de kidnappings, dont certains, des citoyens américains, canadiens, français et autres, traduisant une situation sécuritaire délétère. Au point que les États-Unis et le Canada ont, plus d'une fois, lancé des alertes rouges à leurs citoyens, par rapport aux voyages en Haïti. On se demande combien de ces victimes auraient été épargnées si ces dernières mesures prises par les dirigeants américains et canadiens, dont l'objectif annoncé constitue à inciter les acteurs visés par les sanctions à « *changer d'attitude* », étaient appliquées de manière ponctuelle.

Objectivement, si telle est la stratégie des pays dits tuteurs pour parvenir à remettre Haïti dans le giron de la démocratie, il faut s'attendre à ce que le Canada et les États-Unis épinglent des douzaines d'autres acteurs politiques haïtiens, car, depuis un certain nombre d'années, les avenues du pouvoir sont occupées par des personnages louches. C'est surtout le cas des deux Chambres législatifs, dont les membres sont portés au pouvoir par des dealers de drogue finançant leur campagne électorale. Ou par des membres de l'oligarchie des affaires ayant besoin de parlementaires pour faire avancer leurs projets, au détriment des intérêts supérieurs du peuple haïtien. Il y a une série d'autres hommes d'affaires, qui contrôlent le fonctionnement des entreprises d'État, par le biais de parlementaires transformés en « *agents de la corruption* ». C'est surtout le cas de l'Administration générale des douanes (ADG) et la Direction générale des impôts (DGI).

Aujourd'hui mobilisés totalement dans le décernement de sanctions aux leaders politiques haïtiens, jugeant cela politiquement opportun, ces mêmes pays se sentaient à l'aise avec ces trafiquants de drogue et des corrupteurs, qu'ils appuyaient sans réserve, aux commandes du pays. C'était le cas avec Joseph Michel Martelly, trafiquant de stupéfiants patenté, qu'ils ont porté au pouvoir. Et Jovenel Moïse, après lui, qui fut élu président avant de prêter serment sous le coup d'une inculpation pour blanchiment d'argent. Ces deux présidents haïtiens, dont les administrations ont accouché de pires scandales de détournements de fonds publics et de corruption, impliquant directement ces familles présidentielles elles-mêmes, ont fini leurs mandats, sans jamais faire sourciller ces États redresseurs de torts. Le premier forcé de quitter le Palais national, après avoir tenté de prolonger son mandat au-delà de la date constitutionnelle de son départ. Le second, victime d'un assassinat perpétré, comme on le sait, en la résidence privée du couple présidentiel, à Pèlerin 5, le 7 juillet 2021. La double enquête menée conjointement par le *Federal Bureau of Investigation* (FBI) et la Direction centrale de la Police judiciaire d'Haïti (DCPJ), voilà déjà seize mois, piétine lamentablement, en raison de magouilles orchestrées pour brouiller les pistes. Pour des raisons inavouées et inavouables, de gros intérêts d'État dictent ce sort des plus révoltants que connaît la vérité sur cet assassinat crapuleux.

Or, malgré les faux semblants et les manipulations, que constituent les différentes décisions prises par la communauté internationale, notamment le CORE Groupe des ambassadeurs occidentaux à Port-au-Prince et la représentante de l'ONU, se laissant mener à la baguette de Washington, ces premières rondes de sanctions, dont sont frappés des anciens hautes autorités politiques et des ex-parlementaires, ainsi que d'autres en poste, sont encourageants. Dans la mesure où ceux qui les décochent soient animés du désir et de la volonté d'aller jusqu'au bout pour aider à démolir la citadelle criminelle de la pègre au pouvoir en Haïti. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, dans la lutte pour le rétablissement de l'ordre constitutionnel.

Entre-temps, nous invitons les vrais patriotes à la vigilance, à rester prêts pour monter au créneau, afin de dénoncer toute initiative visant à mettre en place des stratégies uniquement pour mettre définitivement hors-jeu des acteurs politiques considérés comme des indésirables par la communauté internationale. Le nettoyage de l'écurie d'Augias doit être total, sous peine de discréditer les sanctions.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Série éloge
Port-au-prince, Haïti
Tél. (509) 223-0785 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514-321-6434
12 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valentin
13 K Avenue Faidherbe, Bt Rt Apt. 44
93310 Le Pré ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
48.00 $ US. pour six (6) mois
90.00 $ US. pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF. pour six (6) mois
1005.00 FF. pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
$73.00 US. pour six (6) mois
$160.00 US. pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS. pour six (6) mois
125 EUROS. pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/Ville State/Etat
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèques ou mandat bancaires

Jounal 23 - 30 novembre 2022.qxp_HO 11/23/22 5:23 AM Page 11

EDITORIAL

The latest sanctions are just one step in the right direction

The latest "sanctions" imposed by Canada, logically expecting the United States to follow through, suggest that this is a step in the right direction. Considering that the victims of these draconian measures, mostly drug traffickers, invest their millions in undermining the country's security through armed gangs, they are automatically liable to be sentenced for their multiple crimes, which have made them super rich. Therefore, they don't skimp on the means to undermine the constitutional order in public administration, including the overall security of the country and the normal functioning of society. However, while applauding this strategy of sanctions, one must remain vigilant, as to the intention of the international community to otherwise influence Haitian politics.

Indeed, the targets of the Canadian sanctions, as announced by Prime Minister Justin Trudeau and Foreign Affairs Minister Mélanie Joly, are now official. The misogynist former president, the vaudeville Compas musician Michel Joseph Martelly, as well as two former prime ministers, Laurent Salvador Lamothe and Jean Henry Céant, are also hit, "for their financing of armed gangs."

Previously, the United States and Canada had announced sanctions against the President of the Senate, Joseph Lambert, as well as Youri Latortue, a former President of the Senate and national coordinator of the *Atibonit Ann Aksyon* political party (AAA); and two members of the government led by the de facto Prime Minister Ariel Henry: Berto Dorcé (Minister of Justice and Public Safety) and Liszt Quittel (Interior and Local Communities.) Along with them, there are Senator Rony Célestin and former Senator Hervé Fourcand, in addition to former deputy (Congressman) Gary Bodeau.

The decay of public administration is a matter of public knowledge. Management of public affairs is universally characterized by some kind of mafia influence. If the Americans, the Canadians and their allies are using the United Nations as an instrument of political and diplomatic redress, when it's not in retaliation for their own interest, we must expect a slew of individuals whose names ultimately will appear on the list of the censored.

Indeed, we congratulate the American and Canadian governments for launching this punitive strategy against politicians who have long been implicated in drug trafficking and the illegal import of arms and ammunition; also for their close relationship with the armed gangs, and the financing of their criminal activities. Yet, we cannot be silent about the negligence — some would even say the collusion — that the leadership of those countries have shown, during a whole decade, towards the criminals who, through their behavior, have brought bereavement to many families, who have been like prey to their thugs. Though their actions have been denounced publicly, both in Haiti and abroad, that wasn't sufficient to be of concern to the international community, which finally is showing sign of understanding.

Certainly, they are legion the number of people who have been victims of robbery, rape, kidnaping, murder and more, since the advent of the *Haitian Party Tèt Kale* (PHTK), or *Bald-Headed* Party, in power, since 2011. Imagine that the victims include American, Canadian and French citizens as well as others, reflecting a deleterious security situation. It has gotten so bad that at certain times, the United States and Canada have issued red alerts to their citizens regarding travel to Haiti. One wonders how many of these victims would have been spared, if the latest measures taken by the American and Canadian governments had been applied in the past. After all, the objective of the sanctions is to bring about a "change of attitude" on the part of the criminals in power.

Objectively, if this strategy of the so-called guardian countries is to bring Haiti back into the fold of democracy, it's to be expected that Canada and the United States will target dozens of other Haitian political actors, because, for years, those shady characters have occupied the avenues of power. This is especially true of the last two legislative Chambers, whose members had their campaigns financed by drug dealers. Alternatively, they're also beholden to the powerful oligarchs in business who need parliamentarians to advance their projects, to the detriment of the interests of the Haitian people. There are numerous other businesspeople controlling the functioning of state enterprises through some parliamentarians who have become "agents of corruption." This is especially true of the General Administration of Customs (ADG) and the General Directorate of Taxes (DGI).

Now fully mobilized in sanctioning Haitian top politicians, as politically expedient, it should be noted that these same countries had felt comfortable with those drug traffickers and corruptors, whom they supported unreservedly, while they were mismanaging the country. This was the case with Michel Joseph Martelly, a known drug trafficker, whom Washington brought to power. In addition, Jovenel Moïse, after him, who was elected president while charged with money laundering. These two Haitian presidents, whose administrations gave birth to the worst scandals of embezzlement of public funds and of corruption, directly implicating the presidential families themselves, ended their mandates without the international community ever raising an eyebrow about their wrongdoings. The first was forced to leave the National Palace after trying to extend his term beyond the constitutional date of his departure. The second, victim of an assassination perpetrated, as we know, in the private residence of the presidential couple, in Pèlerin 5, on July 7, 2021. Meanwhile, after 16 months, the double investigation conducted jointly by the Federal Bureau of Investigation (FBI) and the Central Directorate of the Judicial Police of Haiti (DCPJ) has stalled miserably, due to underhanded schemes to cover up the tracks. For, undisclosed reasons of State interests dictate the revolting fate of the truth about this heinous assassination.

However, despite false pretenses and manipulations that constitute the various decisions taken by the international community, notably the CORE Group of foreign ambassadors in Port-au-Prince and the UN representative, who allow themselves to be led by Washington, it is encouraging to see these first rounds of sanctions, imposed on former high political authorities and ex-legislators, including some still in office. Insofar as those who issue those sanctions are motivated by the desire and the will to go all the way to help demolish the criminal citadel of the ruling mob, there's reason to be optimistic. For that is what the struggle for the restoration of constitutional order entails.

However, we invite the true patriots to be vigilant, to remain ready to go to the front line to denounce any initiative aiming at setting up strategies that only would not, definitively, put out of play the political actors now considered undesirable by the international community. The clean-up of the awful mess must be total, under penalty of discrediting the sanctions.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Série étoile
Port-au-Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0765 ou
(509) 223-0765

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514-321-6434
12 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M3X1

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean Claude Wolman
13 K Avenue Kléberg, Jet Rt Apt. 44
93310 Le Pre St. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1ère classe
48.00 $ US. pour six (6) mois
90.00 $ US. pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF. pour six (6) mois
1005.00 FF. pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
973.00 US. pour six (6) mois
$160.00 US. pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS. pour six (6) mois
125 EUROS. pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/Ville State/État
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat français

Jounal 23 - 30 novembre 2022.qxp_HO 11/23/22 5:23 AM Page 12

Suite de la page 16

ore convaincu, face à des champions d'Afrique visiblement orphelins de leur roi Sergio Mane.

En route pour le sexto ?

Les USA ont laissé entrevoir, à la première période, l'étendue de leurs progrès, avec une énorme densité, qui a paru étouffer le Gallois, en première mi-temps, mais se sont, par la suite, désunis, au point de concéder le nul à Galles, bien emmené par l'ancien madrilène Garett Bail transformant un penalty en deuxième mi-temps. Les Américains, qui alignent l'équipe à plus basse moyenne du Mondial (25 ans) ont besoin de convaincre pour bien mesurer leur réel potentiel dans ce Mondial avec l'obligation de convaincre, quatre ans avant de recevoir eux-mêmes le Mondial pour la deuxième fois de leur histoire, en 2026.

Programme des matches

20 novembre :
Qatar 0, Équateur 2;

21 novembre :
Angleterre 6, Iran 2;
Hollande 2, Sénégal 0;
États-Unis 1, Pays de Galles 1.

Programme de la semaine

22 novembre :
À 5 hres AM
Argentine vs Arabie saoudite

À 8 hres
Danemark vs Tunisie

L'acteur américain Morgan Freeman, la surprise de Qatar 2022, s'entretien avec le youtubeur catari Ghanim al Muftah participant à l'ouverture de Qatar 2022.

À 10 hres
Mexique vs Pologne

À 1hre P.M.
Danemark vs Tunisie
1-France vs Australie

Mercredi 23 novembre
1-Maroc vs Croatie
2-Allemagne vs Japon
3-Espagne vs Costa Rica
4- Belgique vs Canada

Jeudi 24 Novembre
1-Suisse vs Cameroun
2-Uruguay vs Corée du Sud
3-Portugal vs Ghana
4-Brésil vs Serbie
Vendredi 25 novembre
1- Galles vs Iran
2-Qatar vs Sénégal
3-Angleterre vs États-Unis
4- Hollande vs Équateur

Samedi 26 novembre
Tunisie vs Australie
Pologne vs Arabie saoudite
France vs Danemark
Argentine vs Mexique

Dimanche 27 novembre
Japon vs Costa Rica
Belgique vs Maroc
Croatie vs Canada
Espagne vs Allemagne
Lundi 28 novembre
1-Cameroun vs Serbie
2- Corée du Sud vs Ghana
3-Brésil vs Suisse
4- Portugal vs Uruguay

Mardi 29 novembre
1- Équateur vs Sénégal
2- Hollande vs Qatar
3-Iran vs USA
4- Galles vs Angleterre

Mercredi 30 novembre
1- Tunisie vs France
2-Australie vs Danemark
3- Pologne vs Argentine
4- Arabie vs Mexique.

Suite de la page 16

ur accomplir leur mission, et la FIFA, comme un bleu, ou, du moins en complicité honteuse avec ses lieutenants, a engagé le football pour encore une année supplémentaire sur un chemin difficile et périlleux.

Cependant, la présence de Luis Fernandez, au sein du Comité, comme président, même si sa présence est, pour le moins, incompréhensible, tenant compte qu'il est président de la Fédération cubaine, ce qui pose, à mon sens, un problème d'éthique. Il peut être un arbitre, un facilitateur entre le Comité de normalisation et les clubs de football réticents, voire dissidents, en opposition aux mauvaises pratiques des membres du Comité (première version). Luis Fernandez, si sa nomination n'est pas fictive, devrait rapidement engager les consultations auprès des dirigeants de football pour faire un état des lieux de la situation dégradante du football haïtien.

Ces deux dernières années peuvent être considérées comme un échec total pour le football haïtien, qui ne peut même pas constituer une équipe U-17 masculine, avec la participation de joueurs locaux, une absurdité. Le chantier est à présent dégagé pour le Comité de normalisation, il lui reste à présent deux choses, pas plus, la révision des statuts et l'élection d'un nouveau Comité exécutif pour prendre les rênes de la FHF et remettre le football sur les rails. A bon entendeur, salut !

R.S.

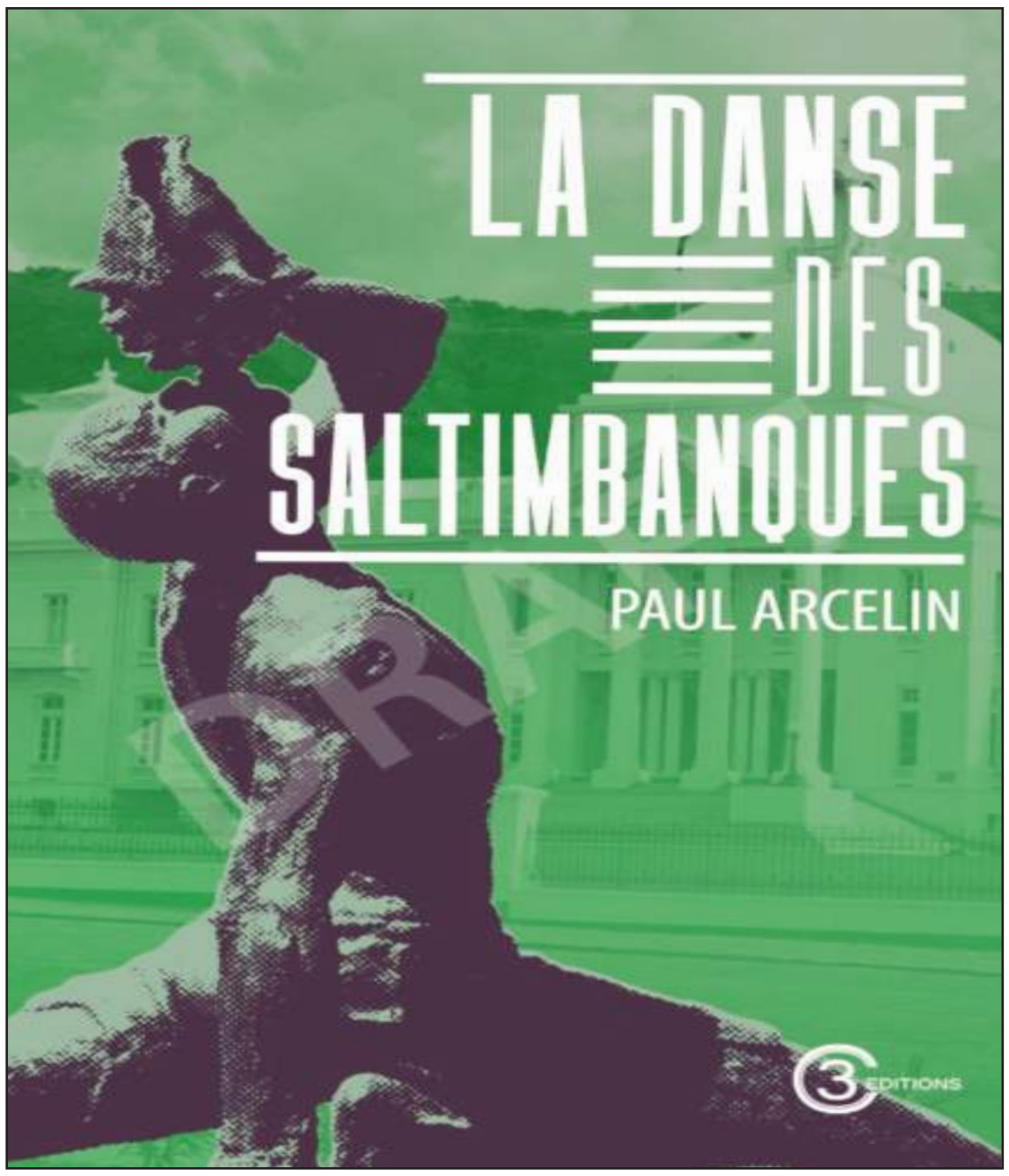

Jounal 23 - 30 novembre 2022.qxp_HO 11/23/22 5:23 AM Page 13

IN MEMORIAM

Pour dire au revoir à Jean-Philippe Kalala Omotunde

Par Louis Carl Saint Jean

Lundi 14 novembre dernier, le jour s'est réveillé de son sommeil grandiose, comme si de rien n'était. S'étalant côte à côte avec la nostalgie, la rosée toujours transparente des Antilles et du continent mère peinait encore à aller au bout de ses promesses que les fleurs s'en étaient déjà soûlées. Les rumeurs du soir, de Yaoundé à Yamoussoukro, de Paix-Bouche à Fort-de-France, de la vallée du Nil jusque dans l'Artibonite sacrée, n'avaient même pas encore achevé leur course dans notre esprit que, soudain, un cauchemar s'est fait entendre à Pointe-à-Pitre : La Parque, toujours sourde et insensible, venait de ravir à l'Afrique et à sa diaspora en général et à la Guadeloupe en particulier un de leurs fils les plus dignes et les plus admirés : Jean Philippe Kalala Omotunde s'est éteint !

Pour une perte, c'en est une ! Elle est immense. Elle est presque irréparable. Elle l'est pour nous tous qui croyons en la valeur de l'Afrique.

Je ne pouvais franchement pas en croire mes yeux en lisant, ce matin, dans le forum OPINION de Georges Bossous jr., la nouvelle de la mort subite de cet éminent chercheur, professeur, penseur, égyptologue et africanologue. Terrassé par un arrêt du cœur, il a rendu l'âme à l'âge de 55 ans. Je ne me suis jamais senti aussi triste depuis l'assassinat, le 15 octobre 1987, à Ouagadougou de l'immortel et intègre président Thomas Sankara.

À dire vrai, le nom de ce cerveau m'est venu tardivement. C'est, en effet, en juin 2007 que mon ami défunt, l'accordéoniste martiniquais Roland Pierre-Charles, comme cadeau d'anniversaire, m'a offert le *Discours afrocentriste sur l'aliénation culturelle* d'Omotunde. Comme c'était le cas de Léopold Sédar Senghor à la lecture d'*Ainsi Parla l'Oncle* de Jean Price Mars, j'ai savouré pleinement cet ouvrage « d'un trait comme l'eau de la citerne, au soir, après une longue étape dans le désert ».

Depuis lors, je n'ai cessé de lire et de suivre cet envoyé de nos dieux, voyant justement en lui une réincarnation de Cheikh Anta Diop, d'Anténor Firmin, de Frantz Fanon, d'Aimé Césaire, de Bernard Dadié, de Jacques Roumain et d'autres champions des valeurs négro-africaines. D'ailleurs, on peut le considérer, à bien des égards, à côté du professeur béninois Jean-Charles Coovi Gomez, comme un de nos rares « *firminologues* » (permettez-moi ce néologisme), ceux qui se penchent sur l'étude d'Anténor Firmin.

Ceux qui ont connu Jean-Philippe Kalala Omotunde (de son vrai nom Jean-Philippe Corvo), ne serait-ce qu'à travers ses œuvres, s'accorderont pour dire qu'il était l'une des plus belles parures de la pensée négro-africaine des vingt dernières années. Il est parti satisfait d'avoir pleinement rempli le rôle que les génies de notre race lui avaient assigné : traduire les protestations et les aspirations des Noirs du monde entier. En effet, il a passé sa vie à méditer sur les siècles de malheur que nous avons traversés depuis la cale des navires négriers jusque dans les plantations à Saint Domingue, à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Jamaïque, à la Dominique et dans d'autres joyaux de la mer des Caraïbes et dans d'autres parties de l'Amérique.

En lui, Haki R. Madhubuti (Don Lee) aurait vu un homme « *cool, super cool, black, ultra black, cool-cool so cool, real cool* », tant il était fier de sa culture et de sa race et voulait aller au bout de ses rêves. Par sa plume et par son esprit, il a protesté contre le sort qui nous est fait, suivant la trace des tenants du " nationalisme culturel », reprenant le souffle sacré d'un Carl Brouard, d'un Roussan Camille, d'un Claude McKay ou d'un James Baldwin tout en s'alignant sur la prose sacrée et bouillante d'un Bob Marley, d'un Fela Kuti, d'un Lucky Dube ou d'un Manno Charlemagne.

Pour reprendre le mot de Langston Hughes, Jean Philippe Omotunde était « *l'interprète de millions de Noirs* ». De sa voix se dégageaient les *negro spiritual* entonnés dimanche après dimanche dans les églises de Harlem, dans les chants des « *konbit* » ou des « *bataillons* » à Fond-des-Nègres ou à Marchand-Dessalines, les mélopées dans les temples sacrés de Souvenance, de Lakou Soukri ou de la Ville Okan.

Jean-Philippe Omotunde

L'homme était un bûcheur. Sans se lasser, il nous rappelait la grandeur, les triomphes et les conquêtes de notre race. Sa voix appelait à l'égalité des Nègres de partout, des favelas du Brésil, des ghettos de Harlem jusque dans les bidonvilles urbains d'Haïti transformés en enfer pour des milliers d'âmes souffrant dans l'indifférence d'une classe politique pourrie et puante jusqu'à la moelle.

JPKO avait œuvré pour le bien de l'humanité entière. De la publication, en 1885, *De l'égalité des races humaines* d'Anténor Firmin, en passant par celle, en 1903, de *Black Souls* de W.E.B. Du Bois, en 1928, d'*Ainsi Parla l'Oncle* de Jean Price Mars, en 1950 du *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire, pour aboutir, en 1954, à *Nations nègres et culture* de Cheikh Anta Diop, *Manuel d'études des humanités classiques africaines* et *Les racines africaines de la civilisation européenne* font d'Omotunde l'un des témoins véritables et l'un des porte-paroles les plus authentiques de la civilisation négro-africaine.

Jean Phulippe Omotunde appartient à la galerie des hommes hors du commun, des hommes à qui nos dieux avaient confié la mission sacrée de porter haut le flambeau de notre Afrique-mère. Récemment, avec une fierté sans pareil, il nous a rappelé : « Dans tous les domaines, il ne faut pas oublier que la graine de l'arbre de la science et de la connaissance c'est l'Afrique qui l'a plantée, c'est l'Afrique qui l'a arrosée, c'est l'Afrique qui a fait qu'elle a porté tant de fruits. […] Donc toute la culture africaine est fondamentalement scientifique. On nous éloigne de cette culture pour qu'on n'en fasse pas notre colonne vertébrale pour être debout. »

Et comme la colonne vertébrale de notre frère était solide ! Contrairement à certains de nos intellectuels et écrivains, il n'avait jamais hypothéqué son vaste savoir au profit de certaines gloires éphémères et frivoles. Il a utilisé son esprit et sa plume pour nous apporter, en tout temps et en tout lieu, le message sacré de nos ancêtres, message taillé à l'aune de ses convictions. Pour parler comme W.E.B. Du Bois dans son chef-d'œuvre, Kalala avait « *conscience de n'être pas comme les autres* ».

À un moment, où certains intellectuels haïtiens s'amusent à cracher sur la mémoire de Jean-Jacques Dessalines et où d'autres, dans leur quête maladive d'embourgeoisement, à minimiser le rôle du colonialisme et la très grande responsabilité de la classe dominante et surtout de l'oligarchie désagréable dans la déchéance de la nation haïtienne, le départ pour l'au-delà de Jean-Phlippe Kalala Omotunde est un coup dur pour Haïti particulièrement. Notre pays a perdu un fils, par la mort de cet homme admirable. En effet, au cours des vingt dernières années, il fut, à côté des Christiane Taubira, Kemi Seba et d'autres, un des fervents défenseurs et farouches admirateurs d'Haïti et des titans de Vertières.

La mort nous a privés de JPKO, un bel échantillon d'homme, un véritable champion de la pensée africaine, un homme cultivé, un érudit dans toute l'acception du terme. Personne ne pouvait douter de la noblesse d'âme de ce cerveau qui a lutté pour nous rappeler la grande importance du continent sacré d'Afrique dans le concert des nations. Comme on dit chez nous : « *Bon pa dire* ». Rien de plus vrai.

Tout compte fait, bien qu'il soit parti vraiment trop tôt, Jean Philippe Kalala Omotunde a merveilleusement achevé sa course, emportant avec lui les regrets de tous les Africains et de tous les Afro-descendants. Pour reprendre un proverbe africain qu'affectionnaient particulièrement Joseph Ki Zerbo et Ahmadou Kourouma : « *La mort engloutit l'homme, elle n'engloutit jamais son nom et sa réputation.* » Ce sera exactement le cas pour ce bel élu. En d'autres termes, la terre aura peut-être raison de son corps, mais elle ne l'aura jamais de sa mémoire. C'est la magie africaine, scandale pour les dégénérés et folie pour les aliénés culturels. À l'instar du poète indigéniste haïtien Marcel Dauphin, Jean-Phlippe Kalala Omotunde avait choisi de chanter sans cesse « La sérénade des opprimés ». Quel géant !

En fait, la voix de stentor de Jean-Philippe Kalala Omotunde continuera à « *venger le tambour Assòtor* » et à raisonner du Nil au fleuve Artibonite, du fleuve du Niger à la Rivière du Carbet pour aller se reposer finalement et tranquillement jusqu'à la Grande Rivière à Goyaves. Et là, il entendra la voix de son vieil oncle Bigaro Diop lui dire :

« Écoute plus souvent les choses que les êtres
Entends la voix du feu, entends la voix de l'eau,
Écoute dans le vent le buisson en sanglots :
C'est le souffle des Ancêtres…
Ceux qui sont morts ne sont jamais partis :
Ils sont dans l'ombre qui s'éclaire
Et dans l'ombre qui s'épaissit… »

Alors, ce n'est qu'un au revoir, Kalala !

louiscarlsj@yahoo.com
14 novembre 2022

Jounal 23 - 30 novembre 2022.qxp_HO 11/23/22 5:23 AM Page 14

HAPPENINGS!

Continued from page 7

was happening, until a group of 17 missionaries, Americans all, except for one Canadian, were kidnapped, October 16, 2021, with most held for two months. Since then, kidnapping has become an issue that has reached the U.S. Justice Department, the U.S. Treasury and the State Department. Ransoms of $3 million have been announced for the capture of three major gang leaders, and a U.S. anti-gang campaign is being encouraged.

Now that dark-skinned U.S. citizens have been harassed in the Dominican Republic, the situation of Haitians who are inhumanely treated by the Dominican officials is being acknowledged. But unlike, the American citizens, who have proper documentation and cell phones to call for help, most of the Haitians are undocumented and, in general, have no cell phones, and far less an Embassy to call for help.

Consider that after days of not saying anything about the plight of Haitians in the Dominican Republic, the Ministry of Foreign Affairs finally issued a communique on Sunday, November 20, in which the ill-treatment of Haitian citizens is condemned. As if responding to criticism of the government, it is stated that *"the government couldn't be indifferent of the situation which has provoked so much indignation."*

It's noted that it's been more than a week since *"the Dominican authorities intensified the arrests and deportation of Haitian migrants deemed irregularly living in their country."* These treatments (really mistreatments), said the Ministry, *"jeopardizes the spirit of peace between the two countries sharing sovereignty of the island."*

Only fruitful dialogue between Haiti and the Dominican Republic

Therefore, though acknowledging the sovereign right of the Dominican Republic to control the flow of migrants in its territory, the Haitian government asks that Haitian citizens be *"treated with respect due to and human dignity."* It's also said in the communique that *"the Haitian Chargé d'Affaires in the Dominican Republic has received instructions to express to his Dominican counterpart the concerns of the Haitian government regarding the matter."*

Apparently, the protocol regarding repatriation of Haitians hasn't been honored by the Dominicans. Thus, the Ministry asserts that it stil *" holds to the protocol signed in December 1999, regarding repatriation,"* adding that *"Haiti is willing to continue to work toward harmonizing the relations between the two countries, in respect of international law."*

Notably, Ariel Henry, the prime minister who is sole ruler in Haiti, has failed in showing leadership in this situation. Following the Foreign Ministry's statement, it is up to him to approach President Luis Abinader to work out a solution. For, in outrage, some Haitians have taken their own action, forbidding Dominican trucks loaded with products from entering Haiti. As it is, Dominican exports to Haiti are estimated at $3 billion a year. Also, an unfortunate incident happened last Saturday in Petionville, the upscale suburb of Port-au-Prince. The Dominican Consulate was burnt down.

It's time for a fruitful dialogue toward a lasting peace between Haiti and the Dominican Republic!

RAJ
23 November 2022
raljo31@yahoo.com

The plight of Haitian construction workers in the Dominican Republic: Who will defend them?

By Emmanuel Roy

Las Terrenas, D.R.— The Dominican Republic has by far the largest group of Haitians in the Haitian Diaspora, approximately 4 million of us within the population of the country next door. The Haitian Diaspora in the Dominican Republic is made up mainly of students, laborers, businesspersons, and families.

The laborers, probably in the hundreds of thousands, face more problems than others do, especially because many of them enter the Dominican Republic without any document whatsoever and go about looking for employment. Most of the young men ranging between the ages of 20 and 45 routinely enter the Dominican Republic looking for jobs mainly in the construction industry.

Las Terrenas, a town on the northeast coast of the Dominican Republic, in the province of Samaná, is known for its scenic landscapes, white sandy beaches and clear waters. Tourism is constantly growing in this region, due to investments in tourist infrastructure, such as hotels, clubs, restaurants and shopping centers, of which "Puerto Plaza las Terrenas" is typical.

Las Terrenas was founded, in 1946, when then-President Rafael Leonidas Trujillo ordered rural inhabitants of Santo Domingo to resettle in the town as farmers and anglers. Las Terrenas was then a small fishing village, isolated from the rest of the country. Over the years, the village's old anglers' cabins have been slowly transformed into bars, restaurants, and shops.

Las Terrenas is a vacation destination for many tourists from Europe and the United States. At the center of town, along the beach, are several high-priced restaurants and bars owned mostly by foreigners. Visible also is the booming construction industry. Along the seaside are many job sites where hotels, condominiums and other properties are being built. However, without cheap Haitian labor, the Dominican Republic would have serious problems finding construction workers to fulfill this need.

Thus, Haiti provides a young, ready, and cheap labor force who is often mistreated by Dominican employers and the Dominican immigration service. Worse yet, the Haitian government does not seem to care about this group of people.

I did not come to Las Terrenas to report on any problem. I was on a relaxation binge at the beach with my good friend Peter Mayas. However, after meeting and conversing with four young men that I casually met, I decided to write this article and document the interview through a video. (To see the video go to www.truenewsblog.com).

These young men are in no way different from me, except for the accident of birth and opportunities.

Who shall speak for them, and who will defend their interests?

The four Haitian young men I met at the beach range in age from 25 to 32. They are from different parts of Haiti, and find themselves in the Dominican Republic without any identification document. Nevertheless, all four have managed to find jobs as construction workers. Vincent, 29 years, is a brick layer from Arcahaie; Wisnick, 25, from Crois-des-Bouquets, is a cement and concrete finisher; Joseph, 24, from Port-au-Prince, is a laborer, and Aristhène, 32, from Gonaives, is a mason.

These four young men are the reasons why the Office de La Diaspora Haïtienne (ODH) needs an office in the Dominican Republic, to address their needs. Vincent told me he came to Santo Domingo from Arcahaie nine months ago. He has worked at several job sites all over the country. When we met, he had been working in Las Terrenas for two months, and he will soon move to La Romana, to work for the same company that owns the job site in Las Terrenas. All of the young men work for the same company. The company never asks them for identification documents, neither does it inquire about whether they are legally in the country.

As it is, the construction industry in the Dominican Republic relies heavily on cheap Haitian laborers made almost entirely of men without any legal status in the Dominican Republic. These workers are often mistreated by their employers who, at times, don't hesitate to call immigration, if any demands a pay increase, or were to misbehave.

Joseph told me a story off camera, because he was afraid of what could happen if the video were to be seen by his former employer. Two years ago, he was working for a company in Santo Domingo as an assistant bricklayer. For three weeks, the company did not pay him. When he threatened to leave the job site, the company paid him, but a few minutes later summoned immigration. Joseph was promptly arrested and deported to Haiti. When he was arrested, he had nearly $58,000 pesos (roughly $1,200 U.S.) on his person and an I-Phone 10. The police confiscated the money and his cell phone, and dropped him at the Haitian side of the border.

His experience is similar to thousands of Haitian construction workers whose properties are wrongly confiscated, once they are arrested by immigration police.

The Haitian consulate in Santo Domingo, no different from the government it represents, is useless and often takes a year or more to issue a requested passport. The plight of Haitians is dire indeed, but no one suffers more than the construction workers do.

ODH can make the difference by opening an office in Santo Domingo designed to provide multiple services, including defending the right of workers, especially those in the construction industry.

HDPAC, the Haitian Diaspora Political Action Committee, recently opened an office in Kenscoff as a communication hub to establish a diaspora presence in Haiti. A similar office could be opened in Santo Domingo or in Santiago. Unlike the office in Haiti, the one established in the Dominican Republic should be charged with providing services, including a legal section with lawyers to defend the right of those workers at the work sites. Though Dominican laws provide criteria and guidelines to protect construction workers, employers routinely violate them, because they know that the workers are illegal and can ill afford to complain.

The office that will operate in the Dominican Republic can be self-sustained because the organization would charge a small fee to cover the cost of running it. However, to set up the legal entity and pay for its initial operation, the founders of ODH will have to pay for operation and marketing for approximately six to twelve months. Thereafter, the office should be able to be self-sustained.

After the interview with my new friends, I decided to exchange telephone numbers with all four, because I want to remain in touch with them while they move throughout the Dominican Republic, building a country that often threats them as sub-humans.

This reminds me of centuries past, when slaves in America were used to build the United States. Yet, for centuries, they were denied the right to live as humans. Except that this time, as far as these young men are concerned, it is a matter of survival. If it were not to the Dominican Republic, it would be to another place, perhaps to a South American country, where many of our brothers and sisters have risked their lives to find the opportunity to live a decent life and find a job to feed their families.

Often have I heard from other Haitians about how the Dominicans often mistreat Haitians. A true statement indeed, but no one mistreats Haitians more than other Haitians and their own government. As sad as it is to say, Haiti has reached the bottom of the pit. For us to come out of this "shithole," to use the statement of a foul-mouthed American former president, we must rid ourselves of the current class of politicians in Haiti. We must create a new leadership, put our petty personal interests aside, and look at what is good for our people.

I am eternally hopeful that Haiti would one day be a country where every Haitian can live peacefully. How long will it take before we reach that time is a question that Joseph, Vincent, Aristhène and Wisnick have asked me. I only wish I knew the answer.

ER
16 November 2022
(Nylaw1@gmail.com)

Jounal 23 - 30 novembre 2022.qxp_HO 11/23/22 5:23 AM Page 15

Yon dòz rapèl
ki vize varyant
COVID-19 yo?
N ap pran yo
nan tèt.

Tout moun New York ki gen 5 an
e plis ta dwe pran yon nouvo dòz
rapèl bivalan kont COVID-19 jodi a.

NYC VACCINE FOR ALL:
SAFE, FREE, EASY

Pou w jwenn plis enfòmasyon, ale sou nyc.gov/vaccinefinder
oswa rele nan 877-829-4692.

NYC Health

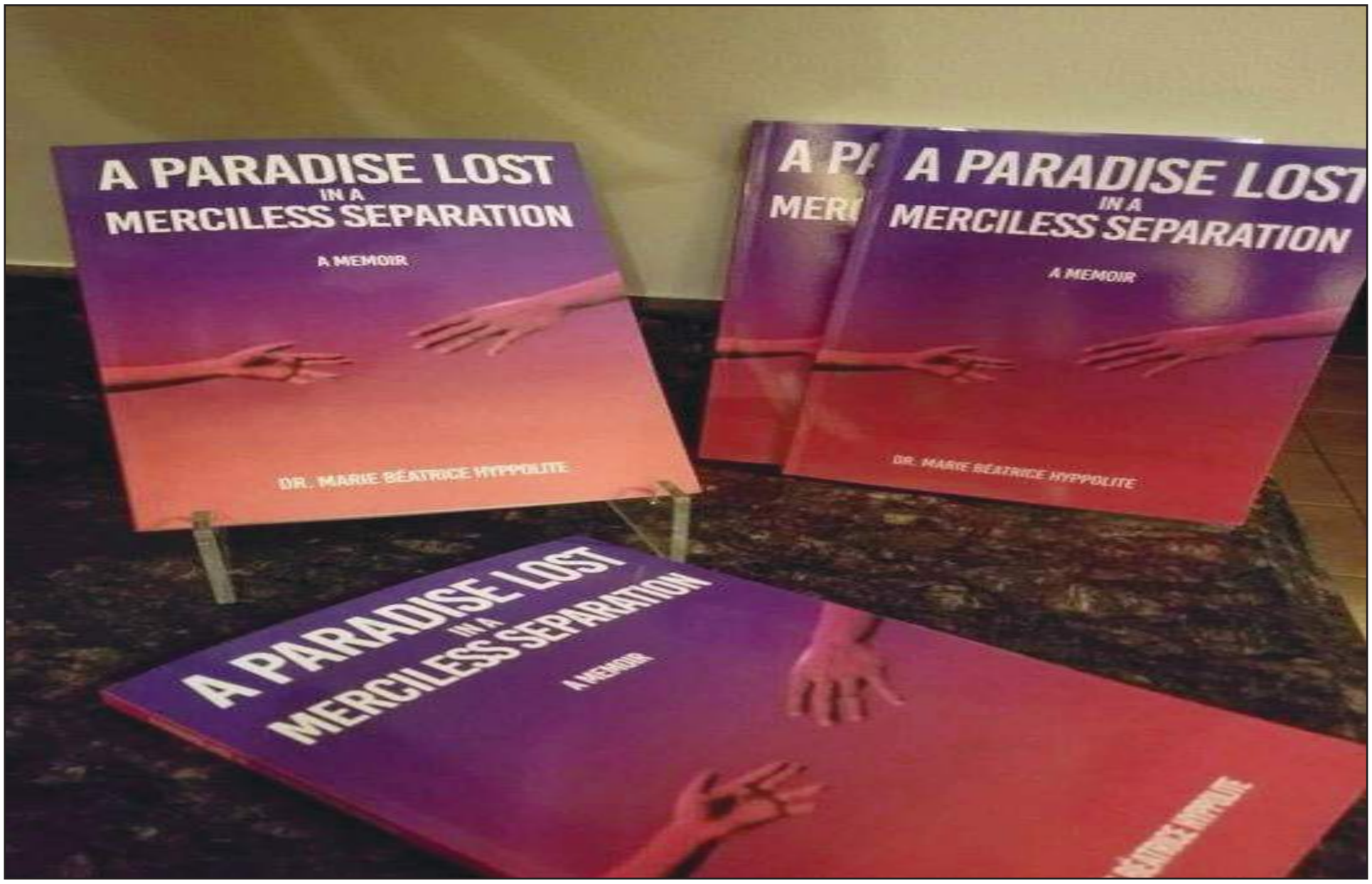

Jounal 23 - 30 novembre 2022.qxp_HO 11/23/22 5:23 AM Page 16

Sports

FOOTBALL : MONDIAL 2022

Qatar 2022: La fête a bien commencé

Par Jacques Brave

Malgré la polémique soulevée depuis l'attribution du siège à ce pays de l'Asie, en 2010, une polémique, qui ne cessera pas de sitôt, quand on pense que cette minuscule nation d'Asie a remporté l'enchère, pour la candidature, au détriment des États-Unis d'Amérique ! ! ! Infligeant une gifle devant la télévision mondiale, aux ex-présidents Bill Clinton et Barack Obama, hébétés, à la lecture du verdict du vote, lu par l'ex-président Joseph Blatter, surnommé Sepp, ce dernier, avec le recul du temps, avoue, d'ailleurs publiquement, que le choix de Qatar fut une erreur.

Pour citer une expression très à la mode en Haïti « *Kapab pa soufri* », le Qaar a lutté, engageant dans son combat de gigantesques moyens financiers pour aménager des installations de l'autre siècle, au point qu'on a la sensation que l'Émirat a investi tout ce qu'il avait de ressources. On parle de 300 à 400 milliards de dollars ! ! ! Pour répondre aux critiques des uns et des autres, aujourd'hui que le Mondial est bel et bien lancé, on a la sensation que les richissimes Émirs accomplissaient autant une réaction d'orgueil qu'une volonté de promouvoir leur pays, les valeurs du monde arabe et musulmanes, et tout en se préparant à faire face à l'avenir incertain du pays de l'après boom des énormes fonds récoltés de la vente de gaz et de pétrole.

L'image la plus émouvante de la cérémonie inaugurale, l'acteur américain en face de ce Qatari de 20 ans, handicapé sans la partie inférieure du corps.

Une coupe du monde qui a soulevé des critiques justifiées, et qui a aussi « *mangé* » de grands potentats du football mondial, les grands Boss qui ont régné en tout puissants à la tête de la FIFA. ; Qatar 2022 a donc même emporté presque toutes les grosses têtes parmi les membres du comité exécutif de la FIFA ayant participé au vote de 2010 attribuant pour la première fois l'organisation d'un Mondial à une nation que l'on qualifiait de minuscule, mais qui a su convaincre, et du coup éclaboussé des hommes puissants de ce monde, entre autres Nicolas Sarkozy et Michel François Platini. Certains participants au vote ayant été bien arrosés, pour accorder le vote à Qatar, le cas du président français

L'attaquant brésilien Neymar da Silva Santos jr en action.

Nicolas Sarkozy a fait le tour du monde.

Al riha ballon officiel du Mondial 2022

En tout cas, la fête, que l'Émirat grandiose a bel et bien commencé, et si les contestations n'ont pas cessé, la fête s'affirme déjà dans les stades; et de cette deuxième journée on vit avec la sensation que la fête sera royale, malgré la distance et les coûts, les supporters traumatisés par le grave épisode de la COVID-19 s'en donnent à cœur joie.

Sur le terrain. c'est vrai, en clair, les équipes ont manqué à la longue préparation minutieuse habituelle d'un Mondial, notamment pour la mise en place des sets-play habituels, avant un Mondial ? La plupart des joueurs ont joué, encore en championnat national, quelques jours avant. Heureusement, la plupart des joueurs sont encore au premier trimestre de la saison et ont donc du jus, ce qui est un avantage qui garantit une plus grande fraîcheur, ce qui n'est pas le cas quand la compétition se jouait en été avec des joueurs, qui arrivaient épuisés par la longue saison, ce qui exigeait une longue préparation pour retaper les organismes.

Lionel Messi : Le dernier tango, enfin roi

Qatar 2022-FIFA a bel et bien commencé dans le faste que l'on imagine; la cérémonie d'ouverture a été royale, les stades futuristes bien remplis et les supporters créent une ambiance folle dans les stades et dans tous les lieux publics, même si les matches n'ont pas trop emballé, surtout le niveau du pays organisateur assez moyen constitue un autre handicap pour le succès d'un Mondial. L'équipe du pays hôte est d'un niveau assez moyen, ce qui contraste avec ce qu'elle avait montré lors de la Copa America.

En effet, le pays organisateur a même fait pitié, tant il a subi le jeu face à l'Équateur, qui a donc bien lancé. Il faudra attendre l'entrée en lice des grands ténors, des aspirants au titre, pour commencer avec les pronostics. L'Équateur a montré une grosse présence athlétique et devra être revue pour mesurer son réel potentiel. La plus forte impression de la deuxième journée est venue de l'Angleterre, impressionnante d'efficacité, face à l'Iran, au score 6-2. Les Anglais, en course pour un titre mondial, depuis leur sacre à domicile, il y' a 66 ans (1966), avec le plus compétitif au monde, semblent bien partis, mais on attend, pour les juger, un adversaire plus huppé; la Hollande, vainqueur du Sénégal (2-0), n'a pas encore

Suite en page 12

ENTRE PRÉTEXTES ET RAISONS INJUSTIFIÉES

La FIFA a prorogé le mandat du Comité de normalisation

Par Ricot Saintil

La décision de la FIFA de proroger pour une année supplémentaire le mandat du Comité de normalisation de la Fédération haïtienne de football (FHF), relève, purement et simplement, d'une mauvaise foi de l'instance mère du football, visant à envenimer la crise de gouvernance dont fait face le football haïtien, depuis le bannissement à vie du Dr Yves Jean-Bart. Au même titre que les dirigeants des puissances étrangères, qui s'arrogent le droit d'intervenir et de décider, comme bon leur semble, dans la vie politique de notre pays, c'est ainsi que la FIFA, de son siège, à Lausanne, en Suisse, se permet de décider du sort du football haïtien, au mépris des acteurs sur le terrain, qui ne cessent de tirer la sonnette d'alarme contre l'incapacité et l'incompétence des membres du Comité de normalisation, Monique André et Yvon Sévère. Fort de ses statuts, qui lui confèrent un pouvoir « *d'ordre divin* » sur ses associations membres, la FIFA a pris comme échappatoire, pour prolonger le mandat du Comité, la Covidi-19 et la crise politique actuelle, malheureusement pour elle, la réalité de ces deux dernières années prouve totalement le contraire.

En effet, après avoir confié à des novices les clés de la Fédération haïtienne de football pour réparer les dégâts qu'elle a causés dans sa gestion du dossier concocté contre le docteur Jean-Bart, la FIFA, ayant constaté l'échec de ses acolytes du Comité de normalisation, pour sauver la face, a reconduit Les deux rescapés Monique André et Yvon Sévère, puis intégré Luis Fernández, membre de son Conseil, président en fonction de la Fédération cubaine de football, comme président de la structure normative. Une nomination frappée d'un problème d'éthique, synonyme d'échec et d'insultes à l'endroit des membres du Comité de normalisation. Les raisons avancées pour justifier cette farce sont pour le moins fantaisistes.

« *En dépit des avancées constatées, le Bureau a noté que certaines missions clés du mandat du Comité n'avaient pas été remplies, principalement en raison de la pandémie de Covid-19 mais aussi de la situation générale dans le pays, qui fait face à une crise politique et humanitaire sans précédent.* », écrit la FIFA sur son site internet. Par ailleurs, elle a adressé une correspondance aux deux membres du Comité, dans laquelle elle énumère des décisions allant dans le sens de la mission qui leur a été confiée. Les affaires courantes ont été gérées, le Comité a contribué à la réalisation d'un audit judiciaire mandaté par le bureau et a procédé à la nomination d'un responsable à la prévention des enfants, telles sont, pour la FIFA, les avancées constatées. À la vérité, ce sont les raisons évoquées pour proroger le mandat qui sont injustifiées.

La première, la Covid-19. À la prise de fonction du Comité de normalisation, en janvier 2021, le pays avait retrouvé son cours normal de fonctionnement avec, bien sûr, certaines mesures barrières Les équipes nationales étaient engagées dans des compétitions internationales et le Championnat national de première division était en cours. Ce n'est qu'au mois de juin que l'augmentation des cas de Covid-19 dans le pays allait forcer le gouvernement à interdire tout rassemblement pouvant faciliter la propagation à grande échelle du virus. Donc le football s'est arrêté en juin 2021. En juillet 2021 les traditionnels championnats de vacances allaient reprendre dans le pays, ainsi que toutes les activités susceptibles de drainer des foules. À ce moment, plus d'un s'attendait à une reprise du Championnat national de première division, malheureusement aucun effort n'a été consenti en ce sens. Le comité n'a jamais communiqué jusqu'à date sur l'issu du championnat de D1 arrêté en 2021. Donc, la fin de 2021 et toute l'année 2022 étaient favorables au Comité pour travailler avec les dirigeants de club sur la reprise éventuelle des championnats nationaux, sur la révision des statuts et sur l'élection du nouveau Comité exécutif de la FHF.

Deux des missions clés confiées au Comité de normalisation n'ont fait aucun objet de débat auprès des clubs de football. La révision des statuts, exigée par la FIFA, est restée dans les tiroirs ; aucune initiative, à notre connaissance, n'a été prise pour déterminer, d'abord, les mécanismes à adopter pour la révision statutaire, afin d'identifier les articles qui ne sont pas conformes à ceux de la FIFA, pour les y adapter. Que fallait-il au Comité de normalisation pour entamer, auprès des clubs, une série de consultations menant à la révision statutaire ? Une correspondance y relative, des échanges par visio-conférence, la création d'une commission de travail, quoi d'autres ? En quoi la Coivi-19, totalement sous contrôle, en 2022, est responsable du travail non-fait du Comité ? En quoi l'insécurité généralisée, que connaît le pays, représentait un obstacle à la révision des statuts ? Il fallait tout simplement de la volonté de la part des membres de la structure fédérale pour

Suite en page 12